

MR**Méditations pour le temps de la retraite
à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la
jeunesse ; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des
Écoles chrétiennes pendant les vacances.**

*Par Mr JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, Docteur en Théologie, Instituteur des
Frères des Écoles Chrétiennes.*

À ROUEN, chez Antoine Le Prevost, Imprimeur–Libraire, rue Saint Vivien.

**Méditations pour le temps de la retraite
que font les Frères des Écoles Chrétiennes pendant les vacances.****MR 193****Première méditation.**

Que c'est Dieu qui, par sa Providence, a établi les Écoles chrétiennes.

MR 193,1,1 1^{er} P.

Dieu est si bon, qu'ayant créé les hommes, *il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité (1 Tm 2, 4)* : cette vérité est Dieu même et ce qu'il a bien voulu nous révéler, soit par Jésus-Christ, soit par les saints Apôtres, soit par son Église.

C'est de quoi Dieu veut que tous les hommes soient instruits, afin que leur esprit soit éclairé par les lumières de la foi *. Et comme on ne peut être instruit ** des mystères de notre sainte religion que parce qu'on a eu le bonheur de les entendre et qu'on n'a eu cet avantage que par la *prédication de la Parole de Dieu (Rm 10, 17)* (car comment les hommes croiront-ils, dit l'Apôtre (Rm 10, 14), en celui dont ils n'ont point entendu parler ? et comment en entendront-ils parler, s'ils n'ont personne qui le leur annonce ?) : c'est ce qui fait que Dieu, qui répand par le ministère des hommes l'odeur de sa doctrine dans tout le monde (2 Co 2, 14) et qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres, a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa Parole aux enfants, afin qu'ils puissent les éclairer en leur découvrant la gloire de Dieu (2 Co 4, 6).

* MD 43,2,2 ; MF 175,2,1 ; DC 44,13,3

** Cf. TL 3, *Instruction – instruire les enfants*

MR 193,1,2

Puis donc que * Dieu par sa miséricorde vous a donné un tel ministère, n'altérez point sa parole mais acquérez-vous devant lui la gloire de découvrir la vérité (2 Co 4, 1-2) à ceux que vous êtes chargés d'instruire, et que ce soit toute votre application dans les instructions que vous leur ferez, vous regardant en cela comme les ministres de Dieu ** et les dispensateurs de ses mystères (1 Co 4, 1).

* Donc, puisque

** Cf. TL 3, *Ministère - ministre*

MR 193,2,1 2^e P.

C'est un des principaux devoirs des pères et des mères, d'élever leurs enfants d'une manière chrétienne et de leur apprendre leur religion. Mais comme la plupart ne sont pas assez éclairés de ce qui la regarde ; et que les uns, étant occupés de leurs affaires temporelles et du soin de leur famille, et les autres, étant dans une sollicitude * continuelle à gagner à eux et à leurs enfants ce qui est nécessaire à la vie, ne peuvent s'appliquer à leur enseigner ce qui regarde les devoirs du chrétien ; [MR 194,1,1 ; RC 1,4 ; MD 41,3,2]

* 1. *Soin plein de souci* ; 2. *Soin plein d'affection* (Litré)

MR 193,2,2

il est de la providence de Dieu et de sa vigilance sur la conduite des hommes, de substituer *, aux pères et aux mères, des personnes qui aient assez de lumières et de zèle pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères, se donnant tout le soin et toute l'application possibles pour poser dans le cœur de ces enfants (dont un grand nombre seraient abandonnés **) le fondement de la religion et de la piété chrétiennes, comme de bons architectes, selon la grâce (de Jésus-Christ) que Dieu leur a donnée (1 Co 3, 10).

Vous donc que Dieu a appelés à ce ministère, *employez selon la grâce qui vous a été donnée le don d'instruire en enseignant, et d'exhorter en excitant ceux qui sont confiés à vos soins, les conduisant avec attention et vigilance (Rm 12, 6-8)*, afin de remplir envers eux le principal devoir des pères et des mères à l'égard de leurs enfants.

* RC 1,14 ne retient plus ce qui figurait en 1705 : *Il faut donc qu'il y ait des personnes substituées aux pères et aux mères* (CL 25, 17).

** le conditionnel veut dire : sans ces personnes substituées. – Voir le sens de cet 'abandon' : CL 61, 228

MR 193,3,1 3^e P.

Non seulement Dieu *veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, mais il veut que tous soient sauvés* * (1 Tm 2, 4) – et il ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en donner des moyens ** et, par conséquent, sans donner aux enfants des maîtres qui contribuent à leur égard à l'exécution de ce dessein : c'est là, dit saint Paul (1 Co 3, 9), *le champ que Dieu cultive et l'édifice qu'il élève*, et c'est vous qu'il a choisis pour l'aider dans cet ouvrage, en *annonçant* à ces enfants *l'Évangile de son Fils* (Rm 1, 9) et les vérités qui y sont contenues.

C'est pourquoi *vous devez honorer votre ministère, tâchant d'en sauver quelques-uns* (Rm 11, 13-14). Car puisque Dieu, suivant l'expression du même apôtre (2 Co 5, 18-20), *vous a rendus ses ministres pour les réconcilier avec lui, et qu'il vous a confié pour cet effet la parole de réconciliation* à leur égard, exhortez-les *comme si Dieu les exhortait par vous*, vous ayant destinés pour *annoncer* à ces jeunes plantes *** *les vérités de l'Évangile* et leur procurer des moyens de salut qui soient à leur portée.

* L'ordre est inverse de 1 Tm. CL 46, 78 cite ici MF 163,1,1 et le *Mémoire des commencements* : "Dieu, qui conduit toutes choses avec sagesse et douceur... voulant m'engager à prendre entièrement soin des écoles..." – cf. TL 2, *salut*.

** DA 402,1,16 : *nous sauver...* [Dieu] *veut nous en donner les moyens*

*** *Néophyte*, en grec, veut dire *nouvelle plante* : cf. Ps 127,3 et Ps 143,12 ; MD 46,3,1

MR 193,3,2

Enseignez-les-leur, *non avec des paroles étudiées, de peur que la croix de Jésus-Christ* qui est la source de notre sanctification *n'en soit anéantie* (1 Co 1, 17) *, et que tout ce que vous leur direz ne produise aucun fruit dans leur esprit et dans leur cœur : car ces enfants étant simples et la plupart mal élevés **, il faut que ceux qui les aident à se sauver, le fassent d'une manière si simple que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre. [MD 33,3,1 ; CE 9,2,2 ; CE 9,3,10]

Soyez donc fidèles à cette pratique, afin que vous puissiez contribuer, autant que Dieu le demande de vous, au salut de ceux qu'il vous a confiés.

* CL 46, 43 développe cette 'citation-appel' ; CL 46, 80 renvoie à MF 189,1,2 et MF 183,1,1

** RC 1,6 ; CE 15,6,11 – "*Mal élevé* : 1. qui a reçu une mauvaise éducation ; 2. dont les manières sont grossières" (Littré). – CL 46, 67 fait ici référence au *Mémoire des commencements* : "Car, comme naturellement, je mettais au-dessous de mon valet ceux que j'étais obligé, surtout dans le commencement, d'employer aux écoles..."

MR 194 Deuxième méditation.

Des moyens dont doivent se servir ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, pour procurer leur sanctification.

MR 194,1,1 1^{er} P.

Considérez que c'est une pratique qui n'est que trop ordinaire aux artisans et aux pauvres, de laisser vivre leurs enfants à leur liberté comme des vagabonds qui errent çà et là, pendant qu'ils ne peuvent encore les employer à quelque profession, n'ayant aucun soin de les envoyer aux écoles, tant à cause de leur pauvreté qui ne leur permet pas de satisfaire * des maîtres, qu'à cause qu'étant obligés de chercher du travail hors de chez eux, ils sont comme dans la nécessité de les abandonner. [MR 193,2,2] Les suites cependant en sont fâcheuses ; car ces pauvres enfants, étant accoutumés pendant plusieurs années à mener une vie fainéante, ont bien de la peine ensuite à s'accoutumer au travail ; de plus, fréquentant les mauvaises compagnies **, ils y apprennent à commettre beaucoup de péchés qu'il leur est fort difficile de quitter dans la suite, à cause des mauvaises et des longues habitudes qu'ils ont contractées pendant un si long temps. [RC 1,6]

* *donner contentement à quelqu'un, payer ce qu'on doit* (Furetière et Trévoux).

** MD 33,3,1 ; MD 37,2,1 ; MD 60,3,1... CE 17,3,7 ; DB 1,12,8...

MR 194,1,2

Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient, par l'établissement des Écoles chrétiennes où l'on enseigne gratuitement * et uniquement pour la gloire de Dieu, et où les enfants – étant retenus pendant tout le jour, et apprenant à lire, à écrire et leur religion **, et y étant ainsi toujours occupés – seront en état d'être employés au travail, lorsque leurs parents les y voudront appliquer.

Remerciez Dieu de ce qu'il a la bonté de se servir de vous pour procurer aux enfants de si grands avantages, et soyez fidèles et exacts à le faire sans recevoir aucun salaire ; afin que vous puissiez dire avec saint Paul (1 Co 9, 18) : *le sujet de ma consolation, c'est d'annoncer l'Évangile gratuitement, sans qu'il en coûte rien à ceux qui m'entendent.* ***

* MH 0,0,1 ; RC 1,1

** MR 207,2,2 ; RC 1,3 – CL 46, 71 renvoie à M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, 670-683.

*** 'citation-mémoire' (CL 45, 38) – Voir TL 3, *Gratuité*

MR 194,2,1 2^e P.

Il ne suffit pas que les enfants soient retenus dans une école pendant la plus grande partie du jour, et qu'ils y soient occupés ; mais il est nécessaire que ceux qui leur sont donnés pour les instruire, s'attachent particulièrement à les élever dans l'esprit du christianisme, qui leur donne *la sagesse de Dieu que nul des princes de ce monde n'a connue* (1 Co 2, 7-8), et qui est fort opposée à l'esprit et à la sagesse du monde, de laquelle on doit leur inspirer beaucoup d'horreur * parce qu'elle sert de couverture au péché **: et on ne saurait trop les éloigner d'un si grand mal, comme de ce qui seul les peut rendre désagréables à Dieu ***.

* MD 44,3,2 ; MR 196,2,2

** *couverture au péché* : seul emploi de cette expression dans le corpus lasallien.

*** MR 206,2,1

MR 194,2,2

Il faut donc que ce soit votre premier soin et le premier effet de votre vigilance dans votre emploi, d'être toujours attentifs sur eux pour les empêcher de faire aucune action, non seulement mauvaise mais qui soit même tant soit peu indécente, les faisant s'abstenir * de tout ce qui a la moindre apparence de péché.

Il est aussi d'une grande conséquence que votre vigilance sur eux serve à les rendre modestes ** et retenus dans l'église, dans les exercices de piété qui se font dans l'école : *car la piété est utile à tout* (1 Tm 4, 8) et elle donne une grande facilité à éviter le péché et à pratiquer d'autres actions de vertu, par le grand nombre de grâces qu'elle attire sur ceux qui l'ont.

Est-ce ainsi que vous vous comportez à l'égard de vos élèves ? Prenez ces pratiques à l'avenir, si vous n'y avez pas été assez fidèles par le passé.

* *les faisant abstenir* (éd. princeps) – *Indécent* : “Ce qui est contre la décence, contre l’honnêteté, contre les bienséances” (Littré) ; ce qu’il ne convient pas de faire, au nom de la morale ou des bonnes coutumes.

** *modestie* : “1°. Retenue à l’aide de laquelle on ne tombe pas dans l’excès ; 2°. Retenue dans la manière de penser et de parler de soi” (voir CL 59, 233-243) – Cf. TL 3, *Modestie*.

MR 194,3,1 3^e P.

Pour porter les enfants que vous instruisez à prendre l’esprit du christianisme, vous devez leur apprendre les vérités pratiques de la foi de Jésus-Christ et les maximes du saint Évangile, pour le moins avec autant de soin que les vérités de pure spéculation *. [MR 197,2,1 ; DA 101,2,3 ; DB 1,2,1]

Il est vrai que, de celles-ci, il y en a un nombre qu’il est absolument nécessaire de savoir pour être sauvé ** ; mais que servirait-il de les savoir, si on ne se mettait en peine du bien qu’on doit pratiquer ? puisque *la foi*, dit saint Jacques (Jc 2, 17), *sans les bonnes œuvres, est morte*. Et comme dit saint Paul (1 Co 13, 2) : *quand j’entendrais *** tous les mystères, et que j’aurais toute la science et toute la foi en sorte que je transportasse les montagnes d’un lieu à l’autre, si je n’ai la charité, c’est-à-dire la grâce sanctifiante, je ne suis rien*.

* voir M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, 650-655

** E 13 ; GA 3,32

*** *Entendre* : apprendre par ouï-dire ; comprendre ; ou s’y connaître en

MF 194,3,2

Votre principal soin est-il donc d’instruire vos disciples des maximes du saint Évangile et des pratiques des vertus chrétiennes ? N’avez-vous rien plus à cœur que de faire en sorte qu’ils s’y affectionnent ? Regardez-vous le bien que vous tâchez de leur faire, comme le fondement de tout le bien qu’ils pratiqueront dans la suite de leur vie ? – les habitudes des vertus qu’on a cultivées en soi dans la jeunesse, trouvant moins d’obstacles dans la nature corrompue *, jetant de plus profondes racines dans les cœurs de ceux en qui elles ont été formées.

Si vous voulez que les instructions que vous ferez à ceux que vous devez instruire, pour les attirer à la pratique du bien, leur soient profitables, il faut que vous les pratiquiez vous-mêmes ** et que vous soyez bien remplis de zèle, afin qu’ils puissent recevoir la communication des grâces qui sont en vous pour faire le bien, et que votre zèle attire en vous l’Esprit de Dieu pour les y animer.

* MD 45,2,2 ; DA 211,0,7 ; DA 211,0,8 ; DA 300,0,8

** MD 33,2,2 ; MD 69,1,2 ; MF 91,3,1 ; MF 171,3, 2 ; MR 202,3,2

MR 195 Troisième méditation.

Que ceux qui instruisent la jeunesse sont les coopérateurs de Jésus-Christ au salut des âmes.

MR 195,1,1 1^{er} P.

Quoique Jésus-Christ soit mort pour tous les hommes, le fruit de sa mort n'est pas cependant efficace à l'égard de tous, parce que tous ne se mettent pas en peine de se l'appliquer : il faut de notre part la correspondance de notre volonté * pour le rendre tel. Car quoique la mort de Jésus-Christ ait été plus que suffisante pour effacer les péchés de tous les hommes et pour y satisfaire pleinement, puisque *Dieu nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ (2 Co 5, 18)* ; cependant comme les grâces qu'il nous a méritées ne sont efficaces pour notre salut qu'autant que notre volonté se porte à y correspondre, c'est à nous-mêmes d'achever et de consommer ** l'ouvrage de notre rédemption.

* DC 44,16,3 ; MD 163,3,1

** *Consommer* : Achever, accomplir, mettre en sa perfection. [...] Plusieurs confondent mal à propos *Consommer* avec *Consumer* (Académie). – cf. EP 1,0,1 : l'entière consommation. MF 191,1,2 ; I 1,8,21.

MR 195,1,2

C'est ce qui a fait que saint Paul dit très bien, parlant de soi : *J'accomplis*, dit-il (Col 1, 24), *ce qui manque à la passion de Jésus-Christ*. Y a-t-il donc manqué quelque chose ? Rien, sans doute *, de la part de Jésus-Christ ; mais de la part de ce saint Apôtre comme de tous les autres hommes, ce qui y manquait était l'acceptation de sa volonté, l'union de ses souffrances à celles de Jésus-Christ, comme étant un de ses membres, souffrant en lui et pour lui **.

Comme vous êtes obligés d'aider vos disciples à se sauver, vous devez les engager à unir toutes leurs actions à celles de Jésus-Christ Notre Seigneur, afin qu'étant sanctifiées par ses mérites et par son onction, elles puissent être agréables à Dieu, et des moyens de salut pour eux : c'est ainsi que vous devez leur apprendre à profiter de la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur, afin d'en rendre le fruit et les mérites, efficaces en eux.

* *assurément, sans aucun doute*

** TL 3, Souffrance

MR 195,2,1 2^e P.

Comme vous êtes *les ambassadeurs et les ministres de Jésus-Christ* dans l'emploi que vous exercez, vous devez le faire comme représentant * Jésus-Christ même : c'est lui qui veut que vos disciples vous envisagent comme lui-même, qu'ils reçoivent vos instructions *comme si c'était lui qui les leur donnât* ** (2 Co 5, 20), devant être persuadés que c'est la vérité de Jésus-Christ qui parle par votre bouche, que ce n'est qu'en son nom que vous les enseignez et que c'est lui qui vous donne l'autorité *** sur eux, *et qu'ils sont eux-mêmes la lettre qu'il vous a dictée et que vous écrivez* tous les jours *dans leurs cœurs, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant (2 Co 3, 3)* qui agit en vous et par vous, par la vertu de Jésus-Christ qui vous fait triompher de tous les obstacles qui s'opposent au salut de ces enfants, *les éclairant en la personne de Jésus-Christ (2 Co 4, 6)* pour leur faire éviter tout ce qui peut lui déplaire.

* CL 46, 95-96 explique *représenter* comme 'rendre présent', et pas quelque chose de passé.

** MR 201,2,1

*** MD 9,1,1 ; DB 2,6,1

MR 195,2,2

Pour vous acquitter de ce devoir avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous, donnez-vous souvent à l'Esprit de Notre Seigneur *, afin de n'agir en cela que par lui, et que le vôtre propre ** n'y ait aucune part ; et qu'ainsi, cet Esprit Saint se répandant sur eux, ils puissent posséder pleinement l'esprit du christianisme.

* MR 204,1,1 ; MD 4,3,2 ; EM 6,170

** sur *l'esprit propre*, voir CL 46, 107.

MR 195,3,1 3^e P.

Tous vos soins à l'égard des enfants qui vous sont confiés seraient inutiles si Jésus-Christ lui-même ne leur donnait la vertu *, la force et l'efficacité qui leur sont nécessaires pour les rendre utiles : *comme la branche de la vigne ne peut d'elle-même porter de fruit* (dit Notre Seigneur) *si elle ne demeure attachée au cep, de même vous ne pouvez en porter si vous ne demeurez en moi.* [EM 2,34 ; EM 6,169,7 ; MD 72,2,1]

Ce sera la gloire de mon Père que vous rapportiez beaucoup de fruit et que vous deveniez mes disciples : ce que Jésus-Christ (Jn 15, 4.8) dit à ses saints Apôtres, il vous le dit aussi à vous-mêmes **, pour vous faire connaître que tout le fruit que vous pouvez faire dans votre emploi à l'égard de ceux qui vous sont confiés, ne sera ni véritable ni efficace, qu'autant que Jésus-Christ y donnera sa bénédiction et que vous demeurerez en lui, comme la branche de la vigne laquelle ne peut porter de fruit qu'autant qu'elle demeure attachée au cep et qu'elle en tire sa sève et sa vigueur, et c'est aussi ce qui fait toute la bonté du fruit.

Jésus-Christ veut vous faire entendre par cette comparaison que, plus ce que vous ferez pour le bien de vos disciples sera animé par lui et tirera sa vertu de lui, plus aussi il produira de fruit en eux.

* *Vertu* : 2. *Force, vigueur, courage* (...) 9. Se dit aussi figurément en choses spirituelles, et signifie *Efficace, force* : "le Baptême a la vertu d'effacer le péché originel" (Trévoux, 1721).

** MD 58,1,1

MR 195,3,2

C'est pourquoi vous devez beaucoup lui demander que toutes les instructions que vous leur donnerez soient animées de son Esprit et qu'elles tirent de lui toute leur force * afin que, comme c'est lui *qui éclaire tout homme venant au monde* ** (Jn 1, 9), ce soit lui aussi qui éclaire leur esprit et les porte à aimer et à pratiquer le bien que vous leur enseignerez ***.

* l'éd. princeps met le pluriel.

** venant *en ce monde* : I 1,7,64 et I 6,19,3

*** CL 46, 105 montre qu'il s'agit d'une morale de l'intériorité.

MR 196**Quatrième méditation.**

Ce qu'il faut faire pour être les vrais coopérateurs de Jésus-Christ au salut des enfants.

MR 196,1,1 1^{er} P.

Soyez bien persuadés de ce que dit saint Paul (1 Co 3, 6) : *que c'est vous qui plantez et qui arrosez, mais que c'est Dieu qui par Jésus-Christ donne l'accroissement* et la perfection de votre ouvrage ; ainsi, lorsqu'il arrivera que vous trouverez quelque difficulté dans la conduite de vos disciples, qu'il y en aura qui ne profiteront pas de vos instructions et en qui vous remarquerez un certain esprit de libertinage *, vous recourrez sans doute ** à Dieu et vous demanderez très instamment à Jésus-Christ qu'il vous anime de son Esprit, puisqu'il vous a choisis *pour faire son ouvrage*. ***

* *Libertinage* : L'état d'une personne qui témoigne peu de respect pour les choses de la religion [...]. Il s'emploie quelquefois pour *débauche et mauvaise conduite* (Académie, 1694) – Il s'emploie aussi quelquefois sans aucun rapport à la religion et aux mœurs, mais pour signifier *une inconstance, une légèreté dans le caractère, qui font qu'on ne s'assujettit à aucune règle, aucune méthode* (Académie, 1762). — MF 140,1,2 ; MD 56,1,1 ; MF 114,1,2 ; MF 122,3,2...

** *sans douter, certainement*

*** *faire son ouvrage* : MD 67,3,1, *l'ouvrage de Dieu* : MD 59,3,2 ; MR 205,1,1

MR 196,1,2

Envisagez Jésus-Christ comme le bon Pasteur de l'Évangile (Lc 15, 4-5) *qui cherche la brebis égarée, la met sur ses épaules et la rapporte* pour la remettre dans le troupeau et, comme vous tenez sa place, regardez-vous comme obligés à faire le même et demandez-lui les grâces nécessaires pour procurer la conversion de leurs cœurs.

Vous devez donc beaucoup vous appliquer à la prière pour réussir dans votre ministère *, représentant sans cesse à Jésus-Christ les besoins de vos disciples, lui exposant les difficultés que vous avez trouvées dans leur conduite ** : Jésus-Christ, voyant que vous le regardez dans votre emploi comme celui qui peut tout, et vous comme un instrument qui ne doit se mouvoir que par lui ***, ne manquera pas de vous accorder ce que vous lui demanderez.

* MF 107,1,2

** MD 56,1,2

*** EP 3,0,9 – CL 45, 113-115 et 131.

MR 196,2,1 2^e P.

Jésus-Christ parlant à ses Apôtres leur disait (Jn 13, 15) *qu'il leur avait donné l'exemple, afin qu'ils fissent comme il avait fait lui-même* : il a voulu que ses disciples l'accompagnassent dans toutes les conversions qu'il a faites, afin qu'ayant vu la manière dont il s'y conduisait, ils pussent dans tout ce qu'ils auraient à faire pour gagner les âmes à Dieu, se régler et se former sur sa conduite. [DA 104,4]

C'est aussi ce que vous devez faire, vous que Jésus-Christ a choisis entre tant d'autres *pour être ses coopérateurs* (1 Co 3, 9) au salut des âmes * : vous devez en lisant l'Évangile étudier la manière et les moyens dont il s'est servi pour porter ses disciples à la pratique des vérités de l'Évangile.

Tantôt leur proposant comme un *bonheur* tout ce que le monde a en horreur, comme *la pauvreté* (Mt 5, 3), *les injures, les affronts, les calomnies, et toutes sortes de persécutions pour la justice* ; leur disant même *qu'ils devaient être ravis de joie* (Mt 5, 10-12) lorsqu'elles leur arriveraient (Lc 6, 23) ;

* *coopérateurs de Dieu* : MD 56,1,1 ; *de Jésus-Christ* : MF 185,3,2 ; MR 195 ; MR 196

MR 196,2,2

tantôt leur donnant de l'horreur pour les péchés dans lesquels * les hommes ont coutume de tomber ; d'autres fois leur proposant des vertus à pratiquer comme *la douceur, l'humilité* (Mt 11, 29) et ainsi des autres ; d'autres fois leur faisant connaître *que si leur justice n'était plus abondante que celle des scribes et des pharisiens (qui ne se mettaient en peine que de l'extérieur) ***, *ils n'entreraient point dans le Royaume des Cieux* (Mt 5, 20) ; enfin, il voulait que *les riches* et ceux qui ont leurs plaisirs *en ce monde* passent dans leurs esprits pour *malheureux* (Lc 6, 24).

C'est selon ces pratiques et toutes les autres de Jésus-Christ, que vous devez enseigner la jeunesse chrétienne qui vous est confiée.

* *auxquels* (éd. princeps) : cette construction ne semble pas classique, même au XVII^e s.

** Mt 23, 25

MR 196,3,1 3^e P.

Il ne suffirait pas, pour bien remplir votre ministère, d'exercer vos fonctions à l'égard des enfants, en vous conformant seulement à Jésus-Christ dans sa conduite et dans la conversion des âmes, si vous n'entriez aussi dans ses vues et dans ses intentions. Il n'est venu sur la terre, comme il le dit lui-même (Jn 10, 10), qu'*afin que les hommes eussent la vie, et qu'ils l'eussent avec abondance* * : c'est pour ce sujet qu'il a dit en un autre endroit (Jn 6, 64) que *ses paroles sont esprit et vie*, c'est-à-dire qu'elles procurent la véritable vie, qui est celle de l'âme, à ceux qui les entendent et qui, après les avoir entendues volontiers, les pratiquent avec amour.

Ce doit aussi être votre intention quand vous instruisez vos disciples, de faire en sorte qu'ils vivent d'une vie chrétienne, et que vos paroles soient esprit et vie pour eux :

1°. Parce qu'elles seront produites par l'Esprit de Dieu résidant en vous **.

2°. Parce qu'elles leur procureront l'esprit chrétien *** et que, possédant cet esprit qui est l'esprit de Jésus-Christ même, ils vivront de cette véritable vie qui est si avantageuse à l'homme qu'elle le conduit sûrement à la vie éternelle.

* MD 45,1,1 et MR 201,3,2 : avec plus d'abondance.

** 2 Co 3,3 et 1 Co 3,19 ; mais CL 1, 21 explique que chez Paul, ce dernier passage concerne l'habitation divine dans l'âme, non la production de la parole par l'Esprit de Dieu.

*** TL 1, *Esprit du christianisme*

MR 196,3,2

Gardez-vous d'avoir à leur égard aucune vue humaine, ni de vous glorifier de ce que vous faites : car ce sont deux choses capables de corrompre tout ce qu'il y aurait de bon dans l'exercice de vos fonctions.

Qu'avez-vous en effet à cet égard qui ne vous ait été donné ? Et s'il vous a été donné, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous l'aviez de vous-mêmes ? (1 Co 4, 7)

Ayez donc dans votre emploi des intentions toutes pures comme celles de Jésus-Christ même et, par ce moyen, vous attirerez sur vous et sur vos travaux ses bénédictions et ses grâces. [EP 3,0,5]

MR 197 Cinquième méditation.

Que ceux que la Providence a choisis pour l'éducation des enfants, doivent faire dans leur emploi les fonctions des anges gardiens à leur égard.

MR 197,1,1 1^{er} P.

On peut dire * que les enfants en naissant sont comme une masse de chair ** et que, l'esprit ne se dégageant en eux de la matière qu'avec le temps et ne subtilisant *** que peu à peu, ceux, par suite nécessaire, qui sont ordinairement instruits dans les écoles, ne sont pas encore en état de concevoir facilement d'eux-mêmes les vérités et les maximes chrétiennes ; de sorte qu'ils ont besoin de bons guides et d'anges visibles pour les leur apprendre.

Les anges ont cet avantage par-dessus les hommes, qu'étant dégagés de corps et de toutes les fonctions des sens, sans lesquelles ordinairement l'esprit de l'homme agit rarement, les anges ont des lumières fort supérieures à celles des hommes et peuvent, par conséquent, beaucoup contribuer à ce que les lumières des hommes soient bien plus pures qu'elles ne seraient selon la portée de l'esprit humain – les anges qui les conduisent leur faisant part de leurs lumières et de la connaissance qu'ils ont du véritable bien. [MD 44,2,1 ; MD 46,2,1 — MD 2,1,2]

* = Il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre : MD 76,3,2 ; DA 405,4,3 ; MF 118,3,1...

** *Masse* : seul emploi de ce mot par M. de La Salle. – Avec CL 46, 139-140 et 142-143, on peut relever l'insuffisance de cette vision anthropologique.

Cardinal Pierre de Bérulle, *Opuscules de piété* (1644) : n° 69 : l'état d'enfance est « le plus vil et le plus abject de la nature humaine après celui de la mort » ; et au n° 70 : « Les bassesses et privations de l'état d'enfance se réduisent à trois chefs : dépendance, indigence, impuissance ; dépendance jusqu'à l'indigence, indigence jusqu'à l'impuissance. Quelle impuissance de ne pouvoir ni se secourir soi-même en ses besoins, ni rechercher secours en autrui, ni le demander par paroles ! »

François de Sales, dans le *Sermon pour le jour de la nativité de Notre-Dame* : « Nous naissons au monde en la plus grande misère qui se puisse imaginer, car non seulement en notre naissance, mais encore en notre enfance, nous sommes des bêtes privées de raison, de discours et de jugement »

*** *Subtiliser* : Rendre ou devenir subtil [délié, pénétrant] (Furetière). — Sur l'opposition matière–esprit, voir EM 1,11 ; EM 3,112 ; DA 103,0,4.

MR 197,1,2

Par cette communication de lumières des anges gardiens, les hommes peuvent avoir une connaissance plus vive de Dieu et de ses perfections, de tout ce qui le regarde et des moyens d'aller à lui.

Si cela est vrai à l'égard de tous les hommes, il l'est incomparablement plus à l'égard des enfants qui, ayant l'esprit plus grossier * parce qu'il est moins dégagé des sens et de la matière, ont besoin qu'on leur développe les vérités chrétiennes *qui sont cachées à l'esprit humain*, d'une manière plus sensible et proportionnée à la grossièreté * de leur esprit, faute de quoi ils demeurent souvent toute leur vie grossiers * et durs à l'égard des choses de Dieu et incapables de les concevoir et de les goûter (1 Co 2, 14).

C'est à quoi la bonté de Dieu a pourvu, en donnant aux enfants des maîtres pour les instruire de toutes ces choses.

Admirez la bonté de Dieu, de pourvoir à tous les besoins de ses créatures, et les ** moyens qu'il prend pour procurer aux hommes la connaissance du véritable bien, qui est celui qui regarde le salut de leurs âmes, et offrez-vous à lui pour y aider les enfants qui vous sont commis *** autant qu'il le demandera de vous.

* *Grossier* : manquant de culture ou de finesse [MH 0,0,36], de raffinement [MF 80,1,1], de sens spirituel [MD 43,3,1 ; DA 301,1,1 ; DA 307,4,16] — *Grossièreté* : impolitesse, rustrerie [RB 204,8,284] ; incapacité à se représenter ce qui est au-delà des sens ou des intérêts immédiats.

** *des* (éd. princeps) : 1982 et tous les traducteurs ont compris *les*.

*** *commettre* : donner, confier comme charge ou comme mission (CL 47, 560)

MR 197,2,1 2^e P.

Il ne suffit pas d'être instruit des vérités chrétiennes qui sont purement spéculatives, pour être sauvé ; puisque, comme nous l'avons déjà dit, *la foi sans les œuvres est morte* (Jc 2, 17), c'est-à-dire qu'elle est *comme un corps sans âme* (Jc 2, 26) et que, par conséquent, elle n'est pas suffisante pour aider à faire notre salut.

Ce n'est donc pas assez, pour * procurer aux enfants l'esprit du christianisme, * de leur enseigner les mystères et les vérités spéculatives de notre religion : il faut, de plus, que vous leur appreniez les maximes pratiques ** qui sont répandues dans le saint Évangile ; mais comme ils n'ont pas encore l'esprit assez fort pour pouvoir d'eux-mêmes les concevoir et pour les pratiquer, vous devez leur servir d'anges visibles dans ces deux choses :

1°. Leur faire concevoir ces maximes, telles qu'elles sont proposées dans le saint Évangile.

2°. Diriger leurs pas dans le chemin qui les conduise à la pratique de ces mêmes maximes.

* *Ce n'est donc pas assez de procurer aux enfants l'esprit du christianisme, et de leur enseigner...* (éd. princeps) : correction proposée par F. Luis Varela, TL 1, *Esprit du christianisme*, p. 246.

** MR 194,3,1 ; DB 3,1,6 ; DB 3,1,7

MR 197,2,2

C'est ce qui fait qu'ils ont besoin d'anges visibles, qui les animent à les goûter et à les pratiquer tant par leurs instructions que par leurs bons exemples, afin que par ces deux moyens, ces maximes saintes fassent une forte impression dans leurs esprits et dans leurs cœurs. [EM 4,126 ; MD 33,3,1 ; CE 4,2,26]

Telle est la fonction que vous devez exercer à l'égard de vos disciples : il est de votre devoir de faire en sorte, comme les anges gardiens le font à votre égard, de les engager à la pratique des maximes du saint Évangile, et de leur en donner des moyens faciles et proportionnés à leur âge, afin que s'y étant insensiblement accoutumés dans leur enfance, ils puissent, lorsqu'ils seront plus avancés en âge, en avoir acquis une espèce d'habitude et les mettre en usage sans beaucoup de peine. [MR 194,3,2 ; MR 203,2,1]

MR 197,3,1 3^e P.

L'on trouve tant d'obstacles à son salut, dans cette vie, qu'il est impossible de les éviter, si on est abandonné à soi-même et à sa propre conduite. C'est pour ce sujet que Dieu vous a donné des *anges gardiens* pour veiller sur vous et pour empêcher, comme dit le prophète * (Ps 90, 12), que vous ne tombiez *en vous heurtant contre quelque pierre*, c'est-à-dire contre quelque obstacle qui se rencontrerait à votre salut, et pour vous inspirer et vous aider à vous éloigner du chemin où vous pourriez en rencontrer.

Comme il est bien plus aisé aux enfants, qui sont faibles d'esprit aussi bien que de corps et qui ont peu de lumière pour le bien, de tomber dans quelque précipice, ils ont besoin pour les conduire dans la voie du salut, des lumières de quelques guides vigilants qui aient assez d'intelligence dans les choses qui regardent la piété, et de connaissance des défauts ordinaires aux jeunes gens, pour les leur faire remarquer et les en préserver.

C'est à quoi Dieu a pourvu, en donnant aux enfants des maîtres qu'il a chargés de ce soin, et à *qui il a donné assez d'attention et de vigilance sur eux* ** pour ne pas souffrir, non seulement que, quoi que ce soit qui puisse nuire à leur salut s'empare de leur cœur, mais même pour les *conduire* au milieu de tous les dangers qui se rencontrent dans le monde *** ; en sorte que, sous la conduite de ces guides attentifs, et sous la protection de Dieu, le démon n'ose en approcher.

* Le Psalmiste est souvent ainsi désigné, ou comme le prophète-Roi (David) : EM 4,128,2 ; DA 307,4,15 ; LI 129,1

** MR 193,2,2 a aussi le couple *attention–vigilance* et *conduire*, avec allusion à Rm 12, 8

*** MF 164,1,2 ; MF 182,1,1 ; DA 401,3,10

MR 197,3,2

Demandez aujourd'hui à Dieu la grâce de veiller tellement sur les enfants qui vous sont confiés, que vous preniez toutes les précautions possibles pour les garantir des chutes considérables ; et d'être de si bons guides à leur égard que les lumières, que vous vous serez procurées par le secours de Dieu et par la fidélité à vous bien acquitter de votre emploi, vous fassent si bien apercevoir tout ce qui pourrait être

un obstacle au bien de leurs âmes, que vous éloigniez du chemin de leur salut tout ce qui pourrait leur nuire.

C'est là le principal soin que vous devez avoir à leur égard et la principale raison pour laquelle Dieu vous a chargés d'un si saint ministère – et c'est ce dont il vous fera rendre un compte très exact au jour du jugement. [MD 61 ; MF 140,2,2 ; MF 186,3,2 ; MR 203,3,1]

MR 198**Sixième méditation.**

Comment, dans l'éducation de la jeunesse, on exerce la fonction des anges gardiens.

MR 198,1,1 1^{er} P.

Les anges gardiens étant très éclairés et connaissant le bien tel qu'il est, c'est par eux que *Dieu le fait connaître*, aussi bien que *le secret de sa sainte volonté* (Ep 1, 9), à ceux qu'il a *prédestinés pour être ses enfants adoptifs en Jésus-Christ* (Ep 1, 5) et qu'il a par lui *appelés pour être ses héritiers* (Ep 5, 11), et ils leur enseignent, par les lumières qu'ils leur communiquent (touchant le bien qu'il leur convient de pratiquer), ce qu'ils doivent faire pour le devenir.

C'est ce qui était figuré par *l'échelle* que Jacob vit en songe lorsqu'il allait en Mésopotamie, sur laquelle il y avait *des anges qui montaient et qui descendaient* (Gn 28, 12) : ces anges montaient à Dieu pour lui faire connaître les besoins de ceux dont il les avait chargés et pour recevoir ses ordres à leur égard, et ils en descendaient pour apprendre à ceux qu'ils conduisent, quelle est la volonté de Dieu touchant ce qui regarde leur salut.

MR 198,1,2

Vous devez faire la même chose à l'égard des enfants qui sont confiés à vos soins : il est de votre devoir de monter tous les jours à Dieu par l'oraison, pour apprendre de lui tout ce que vous devez leur enseigner ; et que vous descendiez ensuite * vers eux, en vous accommodant à leur portée, pour les instruire de ce que Dieu vous aura communiqué pour eux, tant dans l'oraison que dans les Livres saints ** remplis des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile.

Vous devez pour cet effet ne rien ignorer de toutes ces choses, non seulement en général, mais il est de conséquence que vous possédiez toutes ces vérités d'une manière assez étendue pour les faire concevoir clairement et en détail à vos disciples.

Avez-vous jusqu'à présent bien étudié toutes ces vérités, et * vous êtes-vous bien appliqués à les imprimer fortement *** dans l'esprit de ces enfants ? Avez-vous regardé ce soin comme celui qui est le plus important dans votre emploi ?

Prenez dès à présent des mesures pour mettre votre principal soin à instruire parfaitement ceux qui vous sont confiés, des vérités de la foi et des maximes du saint Évangile. [MF 91,3,2]

* CL 46, 154-157 montre qu'il s'agit d'une distinction logique, et non chronologique.

** oraison et livres : MF 108,1,1-2 ; livres saints et emploi : MF 170,1,1-2

*** MR 197,2,2 ; MD 44,2,2

MR 198,2,1 2^e P.

Les saints anges gardiens ne se contentent pas d'éclairer l'esprit des hommes dont ils ont la conduite, des lumières qui leur sont nécessaires pour connaître la volonté de Dieu sur eux et pour se sauver ; mais ils leur inspirent et leur procurent des moyens de faire le bien qui leur convient.

Non seulement, Dieu se sert d'eux *pour délivrer* ceux qu'il leur confie *de la puissance des ténèbres et pour les faire avancer dans sa connaissance*, mais aussi *pour les aider à vivre d'une manière digne de Dieu*, en sorte qu'ils lui soient agréables en toutes choses et qu'ils fructifient en toutes sortes de bonnes œuvres : ils sont zélés pour leur bien en vertu de la commission * qu'ils ont reçue de Dieu le Père des Lumières et de tous biens ; ils contribuent autant qu'ils le peuvent à les rendre dignes de participer au sort des saints (Col 1, 10-13). **

C'est comme participant au ministère des anges gardiens, que vous faites connaître aux enfants *les vérités de l'Évangile, comme ayant été choisis de Dieu pour les leur annoncer* (1 Th 2, 4) : ainsi vous devez leur enseigner les moyens de les pratiquer, et avoir un très grand zèle pour leur en procurer l'exécution. Vous devez, à l'imitation du grand apôtre, *les conjurer de vivre d'une manière digne de Dieu, puisqu'il les a appelés à son Royaume et à sa gloire* (1 Th 2, 12).

Votre zèle en cela doit aller si loin que, pour y contribuer, *vous soyez disposés à donner votre propre vie tant les enfants dont vous êtes chargés vous doivent être chers* (1 Th 2, 8). [MF 135,2,2 ; MR 201,1,2 – DA 201,3,9 ; DA 201,2,3]

* charge, mission

** CL 1, 28-29 et CL 46, 160 montrent le travail de réélaboration du texte paulinien – MF 112,3,1

MR 198,2,2

Il est donc de votre devoir *de reprendre ceux qui sont dérégés (1 Th 5, 14) et de faire en sorte qu'ils renoncent à leur vie passée (Ep 4, 22) ; d'animer ceux qui manquent de courage, et de supporter les faibles et d'être patients à l'égard de tous (1 Th 5, 14), pour vous mettre en état d'arrêter et de retenir tellement leurs inclinations corrompues (Ep 4, 22) et de les fixer tellement dans le bien, qu'ils ne donnent point en eux d'entrée au démon (Ep 4, 27).*

Est-ce là la conduite que vous avez gardée jusqu'à présent à l'égard de vos disciples ? Leur avez-vous fait pratiquer le bien d'une manière proportionnée à leur âge ? Avez-vous eu soin qu'ils eussent de la piété, surtout dans * les prières et dans l'église, et qu'ils fréquentassent les sacrements ? Vous devez beaucoup veiller sur eux pour leur procurer la pratique du bien et l'horreur du péché, qui sont deux moyens très utiles pour les aider à faire leur salut.

* comprendre : pendant

MR 198,3,1 3^e P.

Si vous voulez *accomplir votre ministère* en qualité d'anges gardiens des enfants que vous devez instruire, *pour édifier par eux le corps de Jésus-Christ et pour les rendre saints et parfaits (Ep 4, 12)* vous devez faire en sorte de leur inspirer les mêmes sentiments et de les mettre dans les mêmes dispositions où saint Paul tâchait de mettre les Éphésiens dans la lettre qu'il leur a écrite.

1°. *Qu'ils ne contristent pas l'Esprit Saint de Dieu par lequel ils ont été marqués dans le baptême et dans la confirmation, comme d'un sceau pour le jour de la Rédemption (Ep 4, 30).* [MD 46,3,1 ; DA 302,1,6]

MR 198,3,2

2°. Vous seriez répréhensibles si vous ne les engagiez pas à *renoncer à leur vie passée : c'est pourquoi (Ep 4, 22) vous les devez porter avec le même zèle à renoncer au mensonge, et à dire toujours la vérité en parlant à leur prochain (Ep 4, 25).*

3°. *Qu'ils soient doux et qu'ils aient de la tendresse les uns pour les autres, se pardonnant mutuellement comme Dieu leur a pardonné par Jésus-Christ (Ep 4, 32) ; et qu'ils s'aiment les uns les autres de même que Jésus-Christ les a aimés (Ep 5, 2).*

Est-ce ainsi que vous avez jusqu'à présent instruit vos disciples ? Sont-ce là les maximes que vous leur avez inspirées ? Et avez-vous eu assez de vigilance sur eux et un zèle assez ardent pour les leur faire pratiquer ? Faites tous vos efforts pour y être fidèles à l'avenir.

MR 199 Septième méditation.

Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église.

MR 199,1,1 1^{er} P.

Dieu, ayant choisi et destiné saint Paul pour * *prêcher l'Évangile aux nations*, comme il le dit lui-même (Ga 1, 15-16), lui donna une telle *connaissance des mystères de Jésus-Christ* (Ep 3, 4) qu'il le mit en état *comme un bon architecte, de poser le fondement de l'édifice* de la foi et de la religion que Dieu a élevé dans les villes où il *annonça l'Évangile, selon la grâce que Dieu lui en avait donnée*, (1 Co 3, 9-10), en le prêchant dans ces lieux le premier de tous (2 Co 10, 14). C'est pourquoi il dit fort justement (1 Co 4, 15) que ceux à qui il a annoncé *l'Évangile sont son ouvrage et qu'il les a engendrés en Jésus-Christ*.

Vous pouvez dire, sans vous comparer à ce grand saint, que (suivant la proportion qui se trouve entre votre emploi et le sien), vous faites la même chose ** et que vous exercez le même ministère dans votre profession. C'est ce qui fait que vous devez regarder votre emploi comme une fonction des plus considérables *** et des plus nécessaires dans l'Église, dont vous êtes chargés de la part des pasteurs, et des pères et mères.

* destinés pour (évangéliser) : Jésus [MD 39,1,1], les Apôtres [CA 3,15,4], vous [MF 157,2 ; MR 193,1,1]

** MF 161,3,2 ; MF 155,2,2 ; MF 186,3,3...

*** *Considérable* : Qui doit être estimé, remarqué pour son prix, pour sa qualité, pour son mérite ; qui se fait distinguer des autres (Furetière).

MR 199,1,2

C'est ce qu'on appelle (1 Co 3, 10) *poser le fondement de l'édifice de l'Église* que d'instruire les enfants du mystère de la très sainte Trinité et de ceux que Jésus-Christ a accomplis * lorsqu'il était sur la terre ; puisque, selon saint Paul (He 11, 6), *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu*, et par conséquent d'être sauvé et d'entrer dans la céleste patrie : *car la foi est le fondement de l'espérance que nous avons* (He 11, 1), et ainsi la connaissance que chacun en doit avoir – et l'instruction qu'on doit en faire à ceux qui ignorent ce qui la concerne – est ** une des choses de plus de conséquence dans notre religion.

Cela étant, combien devez-vous vous estimer honorés par l'Église, d'être destinés par elle à un emploi si saint et si élevé, et de ce qu'elle vous a choisis pour procurer aux enfants la connaissance de notre religion et l'esprit du christianisme.

Priez Dieu qu'il vous rende dignes d'exercer un tel ministère d'une manière digne de lui.

* DA 104,1,5 ; I 1,8,31

** l'accord avec l'un des deux sujets était habituel à l'époque. Nous dirions aujourd'hui : *sont parmi les choses*

MR 199,2,1 2^e P.

Ce qui rend cette fonction considérable est que les saints évêques de la primitive Église la regardaient comme leur principal devoir, et se faisaient même un honneur d'instruire les catéchumènes et les nouveaux chrétiens, et de leur faire le catéchisme.

Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem, et saint Augustin *, ont laissé des catéchismes par écrit qu'ils enseignaient eux-mêmes, et qu'ils faisaient enseigner par les prêtres qui les aidaient dans leurs fonctions pastorales. Et saint Jérôme, dont la science était si profonde, témoigne dans son épître à Léta qu'il se faisait un plus grand honneur de catéchiser un jeune enfant que d'être précepteur d'un grand Empereur.

Gerson, grand chancelier de l'Université de Paris, a si fort estimé cette fonction qu'il l'a pratiquée lui-même.

La raison pour laquelle ces grands saints en usaient ** ainsi, est parce que c'est la première fonction dont Jésus-Christ a chargé ses saints Apôtres, dont saint Luc rapporte (Lc 9, 1-2) qu'aussitôt qu'il les eût choisis, *il les envoya prêcher le royaume de Dieu* ; c'est aussi celle qu'il leur recommanda très

expressément, immédiatement avant que de les quitter, en leur disant (Mt 28, 19) : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*

* Saint Augustin, cité à propos du catéchisme : MD 37,2,1 ; DA 101,4,4 ; DA 403,1,3

** User : se dit aussi en Morale, des manières de vivre, de se comporter avec les autres (Furetière)

MR 199,2,2

C'est la première chose que saint Pierre a faite dans le temple de Jérusalem après la descente du Saint-Esprit, et ce qui fit que tout aussitôt trois mille personnes commencèrent à embrasser la foi de Jésus-Christ (Ac 2, 14-40). C'est aussi le particulier emploi * qu'eut saint Paul, comme il paraît par ses ** discours dans l'Aréopage et par ceux qu'il a faits à Félix et à Festus, rapportés dans les Actes des Apôtres. Il témoigne même aux Corinthiens (1 Co 9, 16-23 ; 2 Co 12, 14-15) la peine qu'il aurait de venir à eux sans leur être utile en les instruisant et les catéchant.

Mais Jésus-Christ ne s'est pas contenté de confier à ses Apôtres l'emploi de faire le catéchisme ; il l'a fait aussi lui-même, et a enseigné les principales vérités de notre religion comme il est rapporté dans un grand nombre d'endroits de son Évangile ** – où il dit à ses Apôtres : *Il faut que j'annonce l'Évangile du Royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé (Lc 2, 43).*

Dites de même que c'est pour cela que Jésus-Christ vous a envoyés et que l'Église dont vous êtes les ministres vous emploie. Ayez donc toute l'application nécessaire pour vous acquitter de cette fonction avec autant de zèle et de succès que les saints l'ont exercée.

* cf. l'emploi particulier de Barnabé : DC 44,17,3

** les Actes ne donnent qu'un discours à l'Aréopage. Le pluriel englobe sans doute les discours à Félix et à Festus (Ac 17, 22-31 ; Ac 24, 10-21 ; Ac 25–26).

*** seulement Mc 1,38, ce qui ne fait pas un grand nombre d'endroits. C'est donc de l'enseignement de Jésus que parle l'Évangile, et non de la phrase qui suit.

MR 199,3,1 3^e P.

Il ne faut pas s'étonner si les premiers évêques de l'Église naissante et si les saints Apôtres ont tant estimé la fonction d'instruire les catéchumènes et les nouveaux chrétiens, et si saint Paul (1 Co 1, 17) en particulier se glorifie *de ce qu'il a été envoyé pour prêcher l'Évangile, non avec des paroles étudiées, de peur que la croix de Jésus-Christ n'en fût anéantie*, parce que Dieu a changé la sagesse du monde en folie : *car le monde, dit-il (1 Co 1, 20-21), éclairé de la sagesse et des lumières divines * n'ayant pas reconnu Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication de l'Évangile ceux qui recevront la foi.* [MR 193,3,2]

La raison qu'il en donne (Ep 3, 3) est parce que *le secret de Dieu lui ayant été découvert et qu'il avait reçu la grâce de découvrir aux nations les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ (Ep 3, 8).* Ce qui faisait que *ceux qui étaient auparavant privés de Jésus-Christ, étaient étrangers quant aux alliances de Dieu et sans espérance en ses promesses (Ep 2, 12), étant à Jésus-Christ (Ep 1, 13) n'étaient plus étrangers mais étaient devenus citoyens avec les saints et les domestiques ** de Dieu et étaient l'édifice qui a été bâti sur le fondement des Apôtres et élevé par Jésus-Christ (Ep 2,19-20) ; et ainsi sont devenus le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit (Ep 2,22).*

* L'auteur suit ici la traduction (bien peu satisfaisante) d'Amelote ; à la même époque, Sacy traduisait, presque comme nous aujourd'hui : *le monde, avec la sagesse humaine, ne l'avait point connu [Dieu] dans les ouvrages de la sagesse divine.*

** ici = familiers, membres de la famille [de Dieu]. Cf. CL 59, 113-118

MR 199,3,2

C'est le fruit qu'ont fait dans l'Église, par leurs instructions, après les saints Apôtres, les grands évêques et pasteurs de l'Église qui se sont appliqués à instruire ceux qui voulaient être chrétiens ; et c'est ce qui était la cause que cet emploi leur paraissait si considérable et qu'ils s'y occupaient avec tant de soin.

C'est aussi ce qui vous doit engager à avoir une estime toute particulière pour l'instruction et l'éducation chrétiennes des enfants parce qu'elles sont un moyen de les faire devenir des véritables enfants de Dieu et des citoyens du Ciel, et que c'est proprement le fondement et le soutien de leur piété et de tous les autres biens qui se font dans l'Église.

Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite dans votre emploi, de participer au ministère des saints Apôtres, et des principaux évêques et pasteurs de l'Église, *et honorez votre ministère (Rm 11, 13)* en vous rendant, comme dit saint Paul (2 Co 3, 6), *des dignes ministres du Nouveau Testament*.

MR 200 Huitième méditation.

De ce qu'il faut faire pour rendre votre ministère utile à l'Église.

MR 200,1,1 1^{er} P.

Considérez que comme vous devez travailler dans votre emploi à l'édifice de l'Église, sur le fondement qu'ont posé les saints Apôtres (Ep 2, 20), en instruisant les enfants que Dieu a confiés à vos soins et qui entrent dans la structure de l'édifice (Ep 2, 22) : il faut que vous exerciez votre emploi comme les Apôtres s'acquittaient de leur ministère, dont il est dit dans les Actes des Apôtres (Ac 5, 42) qu'ils ne cessaient d'enseigner tous les jours et d'annoncer Jésus-Christ dans le Temple et dans les maisons, ce qui faisait que le Seigneur augmentait tous les jours le nombre des fidèles et l'union de ceux qui se sauvaient (Ac 2, 47). *

Le zèle même qu'avaient les saints Apôtres à annoncer la doctrine de Jésus-Christ, fit que le nombre des disciples augmentant, ils choisirent sept diacres (Ac 6, 1-4) **, pour distribuer aux fidèles les aumônes et ce dont ils avaient besoin, tant ces saints Apôtres craignaient de trouver des obstacles qui pussent les distraire de la prédication de la Parole de Dieu (Ac 6, 2).

* La référence de la Vulgate serait Ac 2, 46 (CL 1, 41)

** DA 105,6,3

MR 200,1,2

Si les saints Apôtres en ont usé de la sorte, c'est parce que Jésus-Christ leur en avait donné l'exemple – dont il est dit (Lc 19, 47-48) qu'il enseignait tous les jours dans le Temple où tout le peuple l'écoutait avec attention, et la nuit il en sortait pour aller prier sur la montagne des Oliviers (Lc 21, 37).

Vous donc qui avez succédé aux Apôtres dans leur emploi de catéchiser et d'instruire les pauvres, si vous voulez rendre votre ministère, autant qu'il le peut être, utile à l'Église, vous devez tous les jours leur faire le catéchisme en leur apprenant les vérités fondamentales de notre religion, suivant en cela leur exemple, qui est celui de Jésus-Christ même, lequel s'appliquait tous les jours à cette fonction.

Vous devez ensuite comme eux vous retirer * pour vous appliquer à la lecture et à l'oraison, afin de vous instruire vous-mêmes ** à fond des vérités et des maximes saintes que vous voulez leur enseigner, et pour attirer sur vous par la prière les grâces de Dieu dont vous avez besoin dans l'exercice de cet emploi, selon l'esprit et le dessein de l'Église qui vous en a chargés.

* TL 3, Retraite

** MF 116,2,2 ; MF 153,1,2 ; MR 206,1,2

MR 200,2,1 2^e P.

Il aurait été peu utile que les saints Apôtres eussent instruit les premiers fidèles des vérités essentielles de notre religion, s'ils ne leur avaient fait prendre une conduite chrétienne et conforme à celle qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ. Aussi ne se contentaient-ils pas de leur apprendre les choses spéculatives, mais ils avaient un soin merveilleux de les faire entrer dans la pratique ; et Dieu bénissait tellement leurs soins qu'il est dit (Ac 2, 42-45) que ceux qui reçurent les premiers la foi, persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières, qu'ils continuaient d'aller tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit *, c'est-à-dire qu'après avoir été baptisés, ils vivaient conformément à la doctrine des Apôtres.

Saint Paul, ayant été converti, fit la même chose : car il est dit de lui (Ac 19, 8-10) qu'ayant instruit le peuple d'Éphèse pendant trois mois dans la synagogue des Juifs ; il enseigna ensuite tous les jours dans l'école d'un nommé Tyrannos et qu'il continua cet exercice pendant deux ans, de sorte que les disciples de cette ville furent baptisés au nom du Seigneur, et que leur ayant imposé les mains, ils reçurent le Saint-Esprit (Ac 19, 5-6).

Ainsi le principal soin qu'avaient les Apôtres après ** avoir instruit les premiers fidèles, était de leur faire recevoir les sacrements ***, de les faire assembler pour prier ensemble, et de les faire vivre selon l'esprit du christianisme.

* DA 304,3,2 cite ce texte avec de légères variantes.

** Les Actes parlent de l'enseignement dans l'école de Tyrannos après le baptême ; et de sorte que introduit autre chose que baptême et confirmation : tous ceux qui demeuraient en Asie entendirent la Parole du Seigneur.

MR 200,2,2

C'est à quoi vous êtes obligés sur toutes choses dans votre emploi : il faut, à l'imitation des Apôtres, que vous ayez une attention toute particulière à faire recevoir les sacrements à ceux que vous instruisez, et les mettre en état de recevoir celui de la confirmation * avec les dispositions convenables pour être remplis du Saint-Esprit et des grâces que produit ce sacrement ; vous devez veiller à ce qu'ils se confessent ** souvent, après leur avoir appris la manière de le bien faire ; et enfin les disposer à faire saintement leur première communion ***, et à communier ensuite fréquemment afin qu'ils puissent conserver les grâces qu'ils auront reçues la première fois qu'ils auront fait cette action. Oh ! si vous conceviez les grands biens que vous leur ferez en leur procurant la conservation et l'augmentation de la grâce par le fréquent usage des sacrements, vous ne vous lasseriez jamais de les en instruire.

* DA 103,1,8 : *dès l'âge de 7 ans*

** DA 212,0,12 ; DB 2,12,1 : *dès l'usage de raison, vers sept ou huit ans.*

*** DA 212,0,13 : *lorsqu'ils ont l'esprit formé, environ à l'âge de douze ans* — On a fait remarquer que les âges de 7 ans à 12 ans sont ceux des enfants qui fréquentent les Écoles chrétiennes.

MR 200,3,1 3^e P.

Si quelqu'un dit qu'il a la foi et qu'il n'ait pas les œuvres, de quoi lui servira la foi : pourra-t-elle le sauver ? dit saint Jacques (Jc 2, 14) *. Que vous servirait-il donc d'enseigner à vos disciples les vérités de la foi, si vous ne leur apprenez à faire de bonnes œuvres ? puisque *la foi qui n'est pas accompagnée des œuvres est morte* (Jc 2, 26).

Il ne vous suffirait donc pas de les avoir instruits des mystères et des vérités de notre sainte religion, si vous ne leur faisiez connaître quelles sont les principales vertus chrétiennes, et si vous ne preniez un soin tout particulier de les leur faire pratiquer, aussi bien que toutes les bonnes œuvres dont ils sont capables selon leur âge. Puisque quelque foi qu'ils aient et quelque vive qu'elle soit, s'ils ne s'attachent point à la pratique des bonnes œuvres, leur foi ne leur servirait de rien.

* MF 175,2,2 ; MR 194,3,1 ; DA 201,1,1

MR 200,3,2

Vous devez surtout enseigner cette maxime * à ceux que vous instruisez, si vous voulez les mettre dans le chemin du Ciel, afin que vous leur puissiez dire ensuite : *Vous vous êtes conduits d'une manière irrépréhensible et c'est ce qui nous a donné de la consolation* (2 Co 7, 11-13).

Inspirez-leur aussi de la *piété et de la modestie* dans l'église et dans les exercices de piété que vous leur faites faire dans les écoles. Insinuez-leur ** encore la simplicité et l'humilité que Notre Seigneur recommande si fort dans l'Évangile (Mt 11, 29). N'oubliez pas de leur faire acquérir *la douceur, la patience* (Col 3, 12 ; 1 Tm 6, 11), *l'amour et le respect pour leurs parents* (Ep 6, 2), et enfin tout ce qui convient à un enfant chrétien *** et tout ce que notre religion exige d'eux.

* *Quelle est cette maxime ? Sans doute celle qui commence le point 3.*

** *Insinuer* : au figuré, Faire entrer doucement dans l'âme (Littre).

*** Cette expression ne se retrouve qu'en DC 30,5,7.

MR 201 Neuvième méditation.

De l'obligation dans laquelle sont ceux qui instruisent la jeunesse d'avoir beaucoup de zèle pour se bien acquitter d'un si saint emploi.

MR 201,1,1 1^{er} P.

Faites réflexion de ce que dit saint Paul (1 Co 12, 28) : *que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des Apôtres, des prophètes et des docteurs*, et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi. Une des marques que vous en donne le même saint (1 Co 12, 5) est *qu'il y a divers ministères* mais *qu'il y a différentes opérations* (1 Co 12, 6), et que *le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune* (1 Co 12, 7), c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église. *Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, un autre le don de la foi par le même Esprit* (1 Co 12, 8-9).

Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu, que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile et de les élever dans l'esprit de religion ; mais en vous appelant pour ce saint ministère, Dieu exige de vous que vous vous en acquittiez avec un zèle ardent pour leur salut, parce que c'est l'œuvre de Dieu, et *qu'il maudit celui qui fait son œuvre avec négligence* (Jr 48, 10). [R 14,12,2 ; MR 206,2,2]

MR 201,1,2

Faites donc connaître dans *toute votre conduite* à l'égard des enfants qui vous sont confiés, que vous vous regardez *comme les ministres de Dieu*, en l'exerçant * avec *une charité* et un zèle *sincères* et véritables, *supportant avec beaucoup de patience les peines* que vous y aurez à *souffrir*, contents d'être *méprisés des hommes et d'en être persécutés jusqu'à donner votre vie* pour Jésus ** dans l'exercice de *votre ministère* (2 Co 6, 3-4.6.8-9). [MF 155,3,2 ; MF 140,3,2 ; MF 126,2,2]

C'est donc le zèle dont vous devez être animés qui vous doit mettre dans ces dispositions, dans la vue que c'est Dieu qui vous a appelés et qui vous a destinés à cet emploi, et qui vous a envoyés *travailler à sa vigne* (Mt 20, 3).

Faites-le donc de toute l'affection de votre cœur et comme ne travaillant que pour lui.

* *le ministère*

** *Unique emploi de Jésus, seul, dans les MR.*

MR 201,2,1 2^e P.

Ce qui vous doit encore engager à avoir un grand zèle dans votre état, c'est que non seulement vous êtes les ministres de Dieu, mais que vous l'êtes même de Jésus-Christ et de l'Église. C'est ce que dit saint Paul (1 Co 4, 1) qui veut que *chacun considère* ceux qui annoncent l'Évangile *comme les ministres de Jésus-Christ*, qui écrivent *la lettre qu'il leur a dictée, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit* du * *Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair qui sont les cœurs* (2 Co 3, 3) des enfants.

C'est pourquoi vous devez, en cette qualité, avoir uniquement pour fin en les instruisant l'amour et la gloire de Dieu. *Car l'amour de Dieu vous doit presser* (2 Co 5, 14) parce que *Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux* (2 Co 5, 15) : c'est ce que votre zèle vous doit faire inspirer à vos disciples, *comme si Dieu même les exhortait par vous*, puisque vous êtes les *ambassadeurs de Jésus-Christ* (2 Co 5, 20).

* *avec l'Esprit de Dieu vivant* : MR 195,2,1

MR 201,2,2

Il faut aussi *que vous fassiez voir à l'Église quelle charité vous avez pour elle* (2 Co 8, 24), et que vous lui donniez des preuves de votre zèle, car c'est pour *l'Église (comme étant le corps de Jésus-Christ)* que vous travaillez, *de laquelle vous êtes faits les ministres selon l'ordre que Dieu vous a donné de leur dispenser sa Parole* (Col 1, 24-25).

Et comme l'Église a un grand zèle pour la sanctification de ses enfants, il est de votre devoir de participer à son zèle, afin de pouvoir dire à Dieu, comme le saint roi David (Ps 68, 10) : *le zèle de votre maison m'a dévoré*, car cette maison n'est autre que l'Église, puisque ce sont les fidèles qui sont *cet édifice qui a été bâti sur le fondement des Apôtres et élevé par Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle* (Ep 2, 20).

Faites en sorte, par votre zèle, de donner des marques sensibles que vous aimez ceux que Dieu vous a confiés, comme *Jésus-Christ a aimé son Église* * (Ep 5, 25). Faites-les *entrer véritablement dans la structure de cet édifice* (Ep 2, 22) et qu'ils soient en état de *paraître un jour devant Jésus-Christ pleins de gloire, sans tache, sans ride et sans souillures* ** (Ep 5,27), pour faire connaître aux siècles à venir les richesses abondantes de la grâce qu'il leur a faite (Ep 2,7) en leur procurant le secours de l'instruction ; et à vous *** de les instruire et de les élever pour être un jour *les héritiers* du Royaume de Dieu et de *Jésus-Christ* Notre Seigneur (Rm 8, 17).

* CL 55, 184

** MR 205,3,1

*** comprendre : *et la grâce qu'il vous a faite*

MR 201,3,1 3^e P.

Votre emploi ayant pour fin de procurer le salut des âmes, le premier soin que vous devez avoir est de le procurer autant qu'il vous sera possible ; et vous devez en cela *imiter Dieu* en quelque sorte *, car il a tant chéri les âmes qu'il a créées (Ep 5, 1-2) que, les voyant engagées dans le péché et hors d'état de s'en délivrer elles-mêmes, le zèle et l'affection qu'il a eus pour leur salut l'ont engagé à envoyer son propre Fils pour les retirer de ce fâcheux état. [MF 112,3,2 ; DA 104,1,1 ; DC 42,1,5]

C'est ce qui a fait dire à Jésus-Christ (Jn 3, 16) que *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Voilà ce que Dieu et Jésus-Christ ont fait pour rétablir les âmes dans la grâce qu'elles avaient perdue : que ne devez-vous pas faire aussi pour elles dans votre ministère, si vous avez du zèle pour leur salut et que vous soyez envers eux dans la disposition dans laquelle était saint Paul (2 Co 12, 14) envers ceux à qui il prêchait l'Évangile, auxquels il écrivait *qu'il ne cherchait pas* ce qui leur appartenait mais qu'il ne cherchait que leurs âmes.

* cette expression ne se retrouve qu'en I 1,6,24

MR 201,3,2

Le zèle que vous êtes obligés d'avoir dans votre emploi doit être si actif et si animé que vous puissiez dire aux parents des enfants qui sont confiés à vos soins, ce qui est dit dans l'Écriture (Gn 14, 21) : *Donnez-nous les âmes et prenez le reste pour vous, c'est-à-dire, de quoi nous nous chargeons, c'est de travailler au salut de leurs âmes.* Et ce n'est aussi que pour cette fin que vous vous êtes engagés à prendre soin de leur conduite et à les instruire.

Dites-leur encore ce que Jésus-Christ disait, touchant les brebis dont il est le Pasteur et qui doivent être sauvées par lui : *Je suis venu, dit-il (Jn 10, 10), afin qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance.* Parce que ç'a dû être le zèle ardent que vous avez pour le salut des âmes de ceux que vous avez à instruire, qui vous ait fait entreprendre de vous sacrifier et de consommer * toute votre vie pour leur donner une éducation chrétienne et pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce, et en l'autre la vie éternelle.

* confusion, fréquente à l'époque, avec *consumer* : *perdre, dépenser, employer* [MR 195,1,1]

MR 202 **Dixième méditation.**
En quoi un Frère des Écoles chrétiennes doit faire paraître son zèle dans son emploi.

MR 202,1,1 **1^{er} P.**

Considérez que, la fin de la venue du Fils de Dieu en ce monde ayant été de détruire le péché, ce doit être aussi la principale fin de l'institution des Écoles chrétiennes, et par conséquent le premier objet de votre zèle. [DA 402,1,20 ; MF 112,2,2]

Il doit vous porter à ne rien souffrir, dans les enfants dont vous avez la conduite, qui puisse déplaire à Dieu *. Si vous remarquez en eux quelque chose qui offense Dieu, vous devez faire aussitôt tout ce qui vous sera possible pour y apporter remède.

C'est en quoi il faut, à l'exemple du prophète Élie, que vous fassiez paraître votre zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut de vos disciples : *J'ai été animé d'un très grand zèle pour le Seigneur Dieu des armées*, dit-il (1 R 19, 14), *parce que les enfants d'Israël ont rompu l'Alliance qu'ils avaient contractée avec Dieu.*

* MR 206,2,1 ; MR 195,2,1 ; DB 1,12,7

MR 202,1,2

Si vous avez du zèle pour les enfants dont vous êtes chargés, et que vous vous portiez à éloigner d'eux le péché, comme il est de votre devoir, lorsqu'ils sont tombés dans quelque faute, il faut que vous entriez dans cette disposition du prophète Élie et qu'excitant en vous cette sainte ardeur dont ce prophète était animé, vous leur disiez : Je suis si zélé pour la gloire de mon Dieu que je ne vous puis voir renoncer à l'Alliance que vous avez contractée avec lui dans le baptême, ni à la qualité d'enfants de Dieu que vous y avez reçue. [DA 301,2,11 ; DA 302,1,4 ; DB 3,5,6]

Excitez-les souvent à éviter le péché avec autant de promptitude qu'ils fuiraient la présence d'un serpent (Si 21, 2). Surtout, que votre première application soit de leur inspirer de l'horreur de l'impureté et des immodesties dans l'église et dans les prières *, du vol et du mensonge, des désobéissances et manquements de respect envers leurs parents, et autres défauts à l'égard de leurs compagnons, leur faisant entendre que *ceux qui tombent dans ces sortes de péchés, ne posséderont point le Royaume des Cieux* ** (Ga 5, 21).

* MR 194,2,2 ; MR 198,2,2 ; MR 200,3,2

** Pour confronter ces péchés d'enfants avec les textes du Nouveau Testament, voir CL 1, 57, Remarques.

MR 202,2,1 **2^e P.**

Vous ne devez pas vous contenter d'empêcher les enfants qui sont confiés à vos soins, de faire le mal : il faut aussi que vous les engagiez à faire le bien et les bonnes actions dont ils sont capables.

Veillez donc à cela, et à ce qu'ils disent toujours la vérité et que, lorsqu'ils voudront assurer quelque chose, *ils se contentent de dire : Cela est, ou : Cela n'est pas* * (Mt 5, 37) ; et faites-leur concevoir qu'en disant ce peu de paroles, on les croira plutôt que s'ils faisaient des grands serments, parce qu'on jugera que c'est par un esprit chrétien qu'ils n'en disent pas davantage.

Faites-leur pratiquer ce que dit Notre Seigneur, qui nous ** commande *d'aimer nos ennemis, et de faire du bien à ceux qui nous font du mal, qui nous persécutent et nous calomnient* (Mt 5, 44), bien loin de *rendre le mal pour le mal*, injures pour injures, et de *se venger* (Rm 12, 17-19). [I 1,7,26 – DB 4,9,2 ; DA 210,0,12 ; DA 214,6,1...]

* RB 207,1,497 ; DA 204,0,4

** le passage cité est en 2^e personne (*vous*), mais mis en 1^{re} (*nous*) car il concerne tous les chrétiens ; et la citation suivante est en 3^e personne (*se*).

MR 202,2,2

Il faut les exciter, selon la doctrine de Jésus-Christ, à ne pas se contenter de *faire des bonnes œuvres*, mais aussi à *ne pas les faire devant les hommes, afin d'en être regardés et honorés* (Mt 6, 1) parce que ceux qui en usent ainsi *ont déjà reçu leur récompense* (Mt 6, 5).

Il est de conséquence que vous leur appreniez à prier Dieu comme Notre Seigneur l'a appris à ceux qui le suivaient, et à le *prier* avec beaucoup de piété *et en secret* (Mt 6, 6), c'est-à-dire avec beaucoup de

recueillement, renonçant à toutes les pensées qui pourraient distraire leur esprit pendant ce temps-là afin que, n'étant occupés que de Dieu, ils obtiennent facilement ce qu'ils lui demanderont. [LC 101,7 ; DA 402,1,6]

Et comme la plupart sont nés pauvres, il faut les animer à mépriser les richesses et à aimer la pauvreté, parce que Notre Seigneur est né pauvre, et a aimé les pauvres avec qui il se plaisait d'être * et qui a même dit *que les pauvres sont bienheureux, parce que le Royaume du Ciel est à eux* (Mt 5, 3). [MD 44,2,1 ; I 1,7,23]

Ce sont ces sortes de maximes et de pratiques que vous devez sans cesse leur inspirer si vous avez quelque zèle pour leur salut, et ce sera particulièrement en cela que vous paraîtrez zélés pour la gloire de Dieu : car ces maximes ne pouvant venir que de Dieu, puisqu'elles sont contraires aux inclinations des hommes **, c'est être zélé pour l'honneur et la gloire de Dieu, que d'animer les enfants à les mettre en pratique.

* MF 132,2,2 ; DC 42,2,2 ; CA 3,5,3 – MF 173,1,2

** MD 44,2,1

MR 202,3,1 3^e P.

Votre zèle à l'égard des enfants que vous instruisez serait peu étendu et n'aurait que peu de fruits et de succès, s'il ne se terminait qu'à des paroles : il faut pour le rendre efficace que votre exemple soutienne vos instructions, et c'est une des principales marques de votre zèle. [MF 153,2,2]

Saint Paul parlant aux Philippiens, après leur avoir enseigné différentes maximes, il ajoute (Ph 3, 16) : *Conduisez-vous selon les mêmes maximes* ; et ensuite (Ph 3, 17) : *Imitez-moi et considérez ceux qui vivent selon l'exemple que je vous ai donné ; faites les choses que je vous ai enseignées, que je vous ai dites, que je vous ai écrites, et dont je vous ai donné l'exemple* (Ph 4, 9).

Ainsi le zèle ardent de ce grand saint pour le salut des âmes a été de leur faire observer ce qu'il pratiquait lui-même.

C'est aussi la conduite qu'a tenue Notre Seigneur, de qui il est dit * (Ac 1, 1) qu'il a commencé par *faire* et puis *qu'il a enseigné*, et qui dit, parlant de soi à ses Apôtres (Jn 13, 15), après leur avoir lavé les pieds : *Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme ** je vous ai fait.*

* Utilisation classique du premier verset des Actes : MD 69,1,1

** Ce *comme* n'est pas dans les traductions de l'époque [MR 196,2,1]

MR 202,3,2

Il est facile de conclure de ces exemples que votre zèle serait fort imparfait à l'égard des enfants dont vous avez la conduite, si vous ne l'exerciez qu'en les instruisant, mais il deviendra parfait si vous pratiquez vous-mêmes ce que vous leur enseignez ; parce que l'exemple * fait beaucoup plus d'impression sur l'esprit et sur le cœur, que non pas les paroles, principalement sur celui des enfants qui, n'ayant pas encore l'esprit assez capable de réflexion, se forment ordinairement sur l'exemple de leurs maîtres, se portant plus à faire ce qu'ils leur voient faire que ce qu'ils leur entendent dire, surtout lorsque leurs paroles ne sont pas conformes à leurs actions. [MR 197,1,1 ; MR 203,2,1]

* MF 98,3,2 ; MF 132,1,2

MR 203 Onzième méditation.

De l'obligation où sont les Frères des Écoles chrétiennes de reprendre et corriger les fautes que commettent ceux qu'ils sont chargés d'instruire.

MR 203,1,1 1^{er} P.

Une des marques et un des effets du zèle qu'on a pour le bien et pour le salut des âmes, est de reprendre et de corriger ceux dont on a la conduite lorsqu'ils tombent dans quelque faute ; c'est en quoi Jésus-Christ a souvent fait paraître son zèle à l'égard des Juifs (Lc 19, 45) dans le Temple de Jérusalem, lorsqu'en y entrant, il en fit sortir ceux qui y vendaient et qui y achetaient les choses dont on avait besoin pour les sacrifices : il fit alors un fouet de cordes afin de s'en servir pour les chasser (Jn 2, 15). [EM 2,67]

Il en agissait de même à l'égard des Pharisiens dont il ne pouvait supporter l'hypocrisie et la fausse piété non plus que leur orgueil qui leur faisait estimer et louer leurs propres actions, critiquer et même blâmer celles des autres : il condamnait enfin toute leur conduite parce qu'ils se contentaient d'enseigner les autres et ne se mettaient pas en peine de pratiquer ce qu'ils leur enseignaient * (Mt 23, 3). [DA 104,5,2]

Dans toutes ces rencontres, Jésus-Christ les reprenait publiquement et leur en faisait des reproches. Voilà ce que Jésus-Christ a fait, non seulement à l'égard des Pharisiens mais aussi à l'égard d'autres en plusieurs occasions.

* *ce qu'il leur enseignait* (éd. princeps) : le pluriel respecte mieux le sens du texte de Matthieu.

MR 203,1,2

Saint Paul reprend de même avec liberté les Corinthiens, de ce qu'ils souffraient parmi eux un incestueux et leur dit (1 Co 5, 5) qu'ils auraient dû le livrer au démon pour être tourmenté en son corps afin que son âme fût sauvée. [DA 307,8,3 ; DA 307,8,7]

Ainsi devez-vous reprendre et corriger vos disciples lorsqu'ils commettent quelque faute, et d'autant plus que les enfants ont cela de propre, que souvent ils ne tombent en faute que parce qu'ils font beaucoup de choses sans réflexion et, comme les répréhensions et les corrections qu'on leur fait leur donnent lieu de faire réflexion à ce qu'ils ont à faire, elles sont cause qu'ils veillent sur eux-mêmes pour ne pas tomber dans les mêmes fautes. [I 2,5,4]

Soyez donc exacts à ne pas souffrir en eux de fautes considérables sans y apporter ce remède.

MR 203,2,1 2^e P.

L'homme est si porté naturellement au péché * qu'il semble ne prendre plaisir qu'à le commettre : c'est ce qui paraît particulièrement dans les enfants qui, n'ayant pas encore l'esprit formé ** et n'étant pas capables de grandes et sérieuses réflexions, semblent n'avoir d'inclination que pour contenter leurs passions et leurs sens, et pour satisfaire leur nature. C'est ce qui fait dire au Saint-Esprit (Pr 22, 15) que la folie est comme attachée au cou des enfants et que ce n'est que par le moyen de la correction qu'on les en guérit. [CL 7, 275]

Ainsi le moyen de délivrer de l'enfer l'âme d'un enfant, c'est de se servir de ce remède qui lui procurera de la sagesse, au lieu que si on l'abandonne à sa volonté, il courra risque de se perdre et causera bien des chagrins à ses parents : la raison est parce que les fautes qu'il fera tourneront en habitude et qu'il aura bien de la peine à s'en corriger – les bonnes et les mauvaises habitudes contractées dès l'enfance et longtemps entretenues, passant ordinairement en nature ***. [RC 1,6 ; MR 194,1,1 ; DA 307,6,1]

* cf. Gn 8, 21

** vers l'âge de 12 ans, l'esprit est généralement bien formé : DA 212,0,3 ; DB 2,12,2 ; GA 0,17,6

*** en sens inverse : les bonnes habitudes [MR 195,3,2] ; les peines subies comme satisfaction de ses péchés [DA 307,6,8] ; les bonnes œuvres [DA 307,7,3]

MR 203,2,2

C'est pourquoi il faut que ceux qui ont la conduite des jeunes enfants *, les reprennent, comme dit saint Paul (Tt 2, 15), avec toutes sortes d'autorité pour les faire revenir de leurs égarements, en les tirant des pièges du démon qui les tenait captifs selon sa volonté (2 Tm 2, 26). En effet, on peut dire

avec raison qu'un enfant qui s'est habitué dans le péché a perdu en quelque façon sa liberté et s'est lui-même rendu captif et malheureux, selon ce que dit Jésus-Christ (Jn 8, 14) que *celui qui commet le péché est esclave du péché*.

C'est à vous, qui êtes les maîtres de ceux que vous conduisez, à prendre tout le soin possible pour les mettre dans cette *liberté des enfants de Dieu* (Rm 8, 21), *laquelle Jésus-Christ nous a acquise* (Ga 4, 31) en mourant pour nous. Vous avez besoin pour cela de vous servir de deux moyens à leur égard. Le premier est la *douceur et la patience* (2 Tm 2, 24). Le second est la prudence dans les répréhensions et dans les corrections.

* l'expression peut couvrir des adolescents de 14-15 ans [MH 0,0,7 ; CL 7, 219] et jusqu'aux saints Innocents [MF 89,3,1], de 2 ans et au-dessous (Mt 2, 16).

MR 203,3,1 3^e P.

Ce qui vous doit plus animer à reprendre et à corriger les fautes de vos disciples, c'est que si vous y manquez, vous serez vous-mêmes répréhensibles devant Dieu, qui vous punira de votre lâcheté et négligence à leur égard, parce qu'étant substitués à leurs pères, à leurs mères et à leurs pasteurs, vous êtes obligés de *veiller sur eux, comme devant rendre compte de leurs âmes* (He 13, 17).

Ainsi si vous ne veillez sur leur conduite, vous devez être persuadés que, ces enfants n'étant pas en état de se conduire eux-mêmes, vous rendrez compte à Dieu pour eux des fautes qu'ils auront faites, comme si c'était vous qui les eussiez commises. [EP 3,0,7]

Le grand prêtre Héli est un exemple bien sensible et bien terrible tout ensemble, de cette vérité : pour avoir toléré la mauvaise conduite de ses enfants, Dieu lui fit prédire par Samuel (1 S 3, 13) qu'*il jugerait sa maison dans l'éternité, à cause de son péché* ; et parce qu'*ayant connu que ses enfants se conduisaient d'une manière indigne, il ne les avait pas corrigés*. Ce qui fit que Dieu jura que *cette faute ne pourrait être expiée par des victimes et par des présents offerts au Seigneur, tant ce péché était jugé grand devant Dieu* (1 S 3, 14).

MR 203,3,2

Vous qui tenez la place de pères * et de pasteurs des âmes, craignez que Dieu n'en use de même à votre égard, si vous négligez de reprendre et de corriger vos disciples quand il sera nécessaire, parce que vous aurez abusé de la fonction dont Dieu vous avait honorés lorsqu'il vous a chargés de la conduite de ces enfants, et particulièrement du soin de leurs âmes qui est la chose que Dieu avait le plus à cœur lorsqu'il vous a faits les conducteurs et les gardiens de ces jeunes enfants.

Craignez que votre négligence ne vous soit pas plus pardonnée que celle du grand prêtre Héli, si vous n'êtes pas assez fidèles à Dieu dans votre emploi, pour tâcher de conserver dans la grâce de Dieu ces âmes commises ** à votre conduite.

* *père* (éd. princeps) : ce qui est logique, un enfant n'a qu'un père mais peut avoir plusieurs pasteurs.

** *Commettre* signifie aussi : Confier à la prudence, à la fidélité de quelqu'un (Furetière)

MR 204 Douzième médiation.
De quelle manière il faut avertir et corriger de leurs défauts ceux dont on a la conduite. *
* CE 15,0,1 ; R 6

MR 204,1,1 1^{er} P.

Il serait peu utile de faire des réprimandes et des corrections, si ceux qui les font ne prennent de justes mesures pour les bien faire.

La première chose à laquelle il faut qu'ils fassent attention, c'est de ne les entreprendre que par la conduite de l'Esprit de Dieu : c'est pourquoi, avant que d'en venir là, il est à propos de se recueillir intérieurement pour se donner à l'Esprit de Dieu et se disposer à faire la répréhension ou la correction avec le plus de sagesse qu'il sera possible et de la manière la plus capable de la rendre utile à qui on prétend la faire. [CE 15,7,10]

Car les hommes et même les enfants, étant doués de raison, ne doivent pas être corrigés comme des bêtes, mais comme des personnes raisonnables * : il faut les reprendre et les corriger avec justice, en leur faisant concevoir le tort qu'ils ont et quelle correction mérite la faute qu'ils ont faite, et tâcher de la leur faire agréer. Et comme ils sont chrétiens, il faut se mettre en état de faire la répréhension et la correction de telle manière que Dieu en soit content, et faire en sorte qu'ils la reçoivent comme un remède à leur faute et un moyen de devenir plus sages : car c'est l'effet que le Saint-Esprit dit ** que la correction doit produire dans les enfants. [CE 15,7,10 ; CE 15,7,11]

* DB 1,7,1

** Pr 12, 1

MR 204,1,2

Il est à propos ensuite d'examiner devant Dieu quelle correction mérite la faute et si le coupable est bien résolu * à la recevoir avec soumission ou de tâcher de l'y disposer.

Il ne faut pas craindre, si on s'y conduit prudemment, qu'elle produise un mauvais effet. Au contraire, les maîtres qui reprennent et qui corrigent ceux qui manquent, attirent sur eux les louanges des hommes, les bénédictions de Dieu et la reconnaissance de ceux qui auront été corrigés ** (Pr 28, 23). Car vous leur aurez fait un plus grand bien par là que si vous les aviez flattés par de belles paroles qui n'auraient servi qu'à les tromper et les entretenir dans leurs défauts et dans le libertinage.

Avez-vous jusqu'à présent fait attention sur vous-même pour ne corriger vos disciples que dans la vue de Dieu ? Ne les avez-vous point corrigés par un zèle immodéré et peut-être avec impatience et colère ? *** A-ce été pour leur faire changer de conduite plutôt que pour les punir de quelque chagrin qu'ils vous ont fait ? La charité vous a-t-elle conduit en cela ou plutôt ne l'avez-vous pas fait pour décharger sur eux votre mauvaise humeur ?

Faites-y bien attention à l'avenir afin de ne vous conduire dans une chose de cette importance qu'en vue de plaire à Dieu.

* *résoud* (éd. princeps)

** CL 8, ab101

*** RC 8,3 ; CE 15,4,17 ; voir le mot *impatience* dans les *Lettres*

MR 204,2,1 2^e P.

Quoique saint Paul avertisse Tite (Tt 1, 13) son disciple *de reprendre avec force ceux qui vivent sans soumission* (Tt 1, 10) *de peur qu'ils ne corrompent leur foi*, et qu'il dise à Timothée (1 Tm 5, 20) *de le faire aussi afin de donner de la crainte aux autres*, il lui écrit en même temps (2 Tm 2, 25) qu'il doit être patient et *modéré en reprenant ceux qui résistent, parce que peut-être Dieu leur donnera l'esprit de pénitence* : en effet, c'est un des meilleurs moyens de gagner et de toucher le cœur * de ceux qui sont tombés en faute, et de les disposer à se convertir.

C'est ainsi que s'y prit le prophète Nathan pour faire rentrer David en lui-même, et lui faire connaître les deux péchés qu'il avait commis, savoir l'adultère et l'homicide, lorsqu'il fut envoyé à lui de la part de Dieu.

Il commença par lui proposer la parabole d'un homme riche qui, ayant un grand nombre de brebis, enleva celle d'un pauvre qui n'avait que celle-là ; la simple exposition que fit Nathan de cette horrible

injustice, excita l'indignation de David contre le coupable, et lui fit dire qu'il méritait la mort, et qu'il ne lui pardonnerait pas. À quoi Nathan lui répliqua (2 S 12, 7) : *Vous êtes cet homme-là même* : et dans le moment il fit l'application de son apologue aux deux crimes que David avait commis, lui représentant de la part de Dieu les grâces qu'il lui avait faites, et combien il en avait abusé.

* TL 1, *Toucher les cœurs*

MR 204,2,2

C'est à peu près de cette manière que vous devez en user à l'égard de ceux que vous avez à instruire, lorsqu'ils sont tombés en quelque faute et que vous serez obligés de les corriger.

Et, s'il arrivait que vous fussiez émus de quelque passion, gardez-vous bien de faire aucune correction pendant cette émotion, car alors la correction leur serait très nuisible, aussi bien qu'à vous ; mais rentrez en vous-mêmes dans ces moments, et laissez passer le temps de la colère, sans en faire rien paraître au-dehors. Quand vous vous sentirez entièrement libres de passion, vous pourrez alors, après vous être abandonnés à l'Esprit de Dieu, faire la correction que vous aviez préméditée avec le plus de modération qu'il vous sera possible.

Est-ce ainsi que vous en avez usé par le passé ? Priez Dieu de ne jamais permettre que vous vous échappiez dans aucun emportement lorsqu'il s'agira de punir vos disciples.

MR 204,3,1 3^e P.

Le fruit que produisit la sage répréhension de Nathan à David, doit vous faire concevoir combien les corrections que vous ferez à vos disciples avec douceur et charité, leur profiteront.

David fâché contre cet homme dont Nathan lui avait parlé dans sa parabole, reconnaissant que c'était à lui qu'elle s'adressait, n'eut rien à répliquer que ces paroles (2 S 12, 13) : *J'ai péché* ; et il fit ensuite une rude pénitence. Et l'enfant qui était né de son adultère étant mort, il adora Dieu et lui témoigna qu'il acquiesçait à sa sainte volonté. Voilà comment la conduite sage et modérée du prophète à l'égard de David pécheur, attendrit le cœur de ce prince : il reconnut ses deux péchés, il en demanda pardon à Dieu, et s'en repentit efficacement.

MR 204,3,2

Le fruit donc d'une sage correction est que ceux qui la reçoivent soient dans la disposition de se corriger de leurs fautes, au lieu que lorsqu'elle est faite avec passion et sans vue de Dieu, elle ne sert qu'à indisposer le disciple contre son maître, et à exciter en lui des sentiments de vengeance et d'animosité qui durent quelquefois longtemps, parce que les effets ont ordinairement rapport et sont conformes à la cause qui les produit. Si vous voulez donc que vos corrections aient l'effet qu'elles doivent avoir, faites-les de telle manière qu'elles puissent contenter Dieu et ceux qui les reçoivent.

Et prenez surtout garde que ce soient la charité et le zèle pour le salut de l'âme de vos élèves qui vous engagent à le faire ; et quoique vous leur fassiez de la peine en les corrigeant, témoignez-leur en la leur faisant tant de bienveillance que, bien loin de se rebuter contre vous, ils ne vous fassent paraître ensuite que de la gratitude du bien que vous leur aurez fait, et un grand regret de leurs fautes, avec un dessein formé de n'y plus retomber.

Mettez-vous dès à présent dans la disposition de prendre les moyens nécessaires pour exécuter cette résolution.

MR 205 Treizième méditation.

Qu'un maître doit rendre compte à Dieu de la manière dont il se sera acquitté de son emploi.

MR 205,1,1 1^{er} P.

Comme *vous coopérez avec Dieu dans son ouvrage*, dit saint Paul (1 Co 3, 9), et que les âmes des enfants que vous instruisez *sont le champ qu'il cultive par vous* – puisque c'est lui qui vous a donné le ministère que vous exercez –, quand vous paraîtrez tous devant le tribunal de Jésus-Christ, chacun de vous rendra compte lui-même à Dieu de ce qu'il aura fait *comme ministre de Dieu et comme étant*, à l'égard des enfants, *dispensateurs de ses mystères* (1 Co 4, 1).

Et Jésus-Christ, étant alors, de la part de Dieu, établi votre juge, vous dira, comme ce maître dit à son économe : *Rendez-moi compte de votre administration* (Lc 16, 2). Ce sera alors qu'il pénétrera le fond de votre cœur, et qu'il examinera si vous aurez été fidèles économes des biens qu'il vous aura confiés et des talents qu'il vous avait donnés pour les employer à son service. [MD 61,1,1]

On verra alors le bon ou le mauvais usage que vous en aurez fait, parce que le Seigneur qui vous jugera *découvrira ce qu'il y a de plus caché et de plus secret au fond des cœurs* (1 Co 4, 5).

MR 205,1,2

Si vous voulez empêcher que ce compte que vous devez rendre, ne grossisse à chaque moment, rendez-vous-le tous les jours à vous-même, et examinez devant Dieu quelle est la conduite que vous tenez dans votre emploi et si vous n'y manquez à rien de votre devoir. Découvrez-vous clairement à vous-même, en vous condamnant avec exactitude, sans vous épargner, afin que, quand Jésus-Christ viendra vous juger, vous puissiez soutenir son jugement sans frayer. [MF 105,3,2]

Et que lorsqu'il viendra, il ne trouve plus rien à condamner en vous, parce que vous aurez prévenu * son jugement : non seulement en ce qui regarde votre personne, mais aussi eu égard aux talents et aux grâces que vous avez reçus de Dieu pour vous bien acquitter de votre fonction dont lui-même vous a chargé en vous faisant les dépositaires et les conducteurs des enfants qui sont à lui, et sur lesquels il s'est acquis le droit de Père, non seulement par création, mais aussi par le saint baptême en vertu duquel ils lui sont tous consacrés. [MD 46,3,1 ; DA 302,3,20 ; DB 3,2,13]

* *devancé, mis par avance dans une disposition favorable*

MR 205,2,1 2^e P.

Considérez que le compte que vous aurez à rendre à Dieu ne sera pas peu considérable parce qu'il regarde le salut des âmes des enfants que Dieu a confiés à vos soins, car vous en répondrez au jour du jugement, autant que de la vôtre propre. Et vous devez être persuadés que Dieu commencera par vous faire rendre compte de leurs âmes avant que de vous faire rendre compte de la vôtre, d'autant que, dès lors que vous vous en êtes chargés, vous vous êtes obligés, en même temps, à procurer leur salut avec autant d'application que le vôtre, car vous vous êtes engagés à vous employer tout entiers pour le salut de leurs âmes. [MD 37,1,2]

MR 205,2,2

C'est de quoi vous avertit saint Paul (He 13, 17) lorsqu'il dit que *ceux qui sont préposés à d'autres en rendront compte à Dieu*. Il ne dit pas que ce sera de leurs propres âmes qu'ils rendront compte, mais des âmes de ceux dont ils ont la conduite, et que c'est sur elles qu'ils doivent *veiller comme lui en devant rendre compte*.

Et la véritable raison est que, pourvu qu'ils remplissent bien la fonction de guides et de conducteurs des âmes de ceux qui leur sont confiés, ils s'acquitteront bien de leurs devoirs à l'égard de Dieu – et Dieu les comblera de tant de grâces qu'ils se sanctifieront eux-mêmes en contribuant, autant qu'ils pourront, au salut des autres. [EP 3,0,3 ; EP 3,0,8]

Avez-vous regardé jusqu'à présent le salut de vos élèves comme votre propre affaire pendant tout le temps qu'ils ont été sous votre conduite ? Car vous avez des exercices qui sont établis pour votre propre sanctification ; quoique si vous avez un zèle ardent pour le salut de ceux que * vous êtes chargés d'instruire, vous ne manquerez pas de les faire et de les rapporter à cette intention – et en le ** faisant,

vous attirerez sur eux les grâces nécessaires pour contribuer à leur salut, vous assurant que, si vous en usez ainsi, Dieu se chargera lui-même du vôtre.

Soyez donc à l'avenir dans ces dispositions. [MF 137,3,2]

* *dont* (éd. princeps)

** *comprendre* : *en faisant ainsi, en faisant cela* (faire vos exercices dans l'intention de vous sanctifier pour eux)

MR 205,3,1 3^e P.

Jésus-Christ, en vous chargeant d'instruire les enfants et de les former à la piété, vous a commis le soin *d'édifier son corps qui est son Église* (Ep 4, 12) et vous a obligé en même temps de contribuer, autant qu'il vous sera possible *à la sanctifier et à la purifier avec la parole de vie, afin qu'elle puisse paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride et sans aucun défaut, mais toute pure et toute belle* (Ep 5, 26-27). C'est de quoi il veut que vous lui rendiez un compte exact lorsqu'il le demandera, parce qu'il a ce soin fort à cœur, *ayant tellement aimé son Église qu'il s'est livré lui-même pour elle* (Ep 5, 25).

[MR 201,2,2 ; DA 310,2,6]

Et comme les enfants en sont la portion la plus innocente et ordinairement la mieux disposée à recevoir les impressions de la grâce, son intention est aussi que vous vous acquittiez * tellement à les rendre saints, *qu'ils parviennent tous à l'âge de l'homme parfait et de la plénitude de Jésus-Christ ; qu'ils ne soient plus flottants comme des enfants, ne tournant plus à tout vent de doctrine par la fraude et l'artifice, soit des compagnons qu'ils fréquentent ou des hommes par leurs suggestions malignes, les engageant dans l'erreur, mais qu'en toutes choses, ils croissent en Jésus-Christ qui est leur chef, de qui tout le corps de l'Église tient sa structure et sa liaison, afin qu'ils soient toujours tellement unis avec elle et en elle que, par la vertu secrète que Jésus-Christ fournit à tous ses membres* (Ep 4, 13-16), ils participent aux promesses de Dieu en Jésus-Christ.

* *S'acquitter de* : Satisfaire à un devoir, une obligation (Littré). On ne connaît pas d'emploi avec la préposition *à*. Peut-être faut-il comprendre : *que vous attachiez ; que vous appliquiez.*

MR 205,3,2

Mettez-vous donc en état de lui pouvoir répondre (lorsqu'il vous interrogera) que vous vous êtes bien acquitté de tous ces devoirs ; et assurez-vous que la meilleure manière de le faire et de rendre Jésus-Christ content lorsqu'il vous jugera, sera de lui présenter tous ces enfants que vous aurez instruits, *comme faisant une partie de l'édifice de l'Église et étant par vos soins entrés dans sa structure, et devenus le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit* (Ep 2, 22).

C'est ainsi que vous ferez paraître à Jésus-Christ que vous avez véritablement accompli votre ministère, et que vous avez travaillé solidement à édifier et à soutenir l'Église, comme Jésus-Christ vous y avait engagé.

MR 206**Quatorzième méditation.**

Des choses dont un Frère des Écoles chrétiennes doit rendre compte à Dieu touchant son emploi. *

* Instruction (1^{er} point), attention (2^e point) et intention (3^e point) : la progression du questionnement interroge les Frères sur la manière dont ils incarnent, dans leur ministère, leur réponse à l'appel de Dieu.

MR 206,1,1 1^{er} P.

Dieu vous ayant appelés à votre ministère afin de procurer sa gloire *et de donner aux enfants l'esprit de sagesse et de lumière, pour le connaître et pour éclairer les yeux de leur cœur* * (Ep 1, 17-18), vous lui rendrez compte si vous avez bien instruit ceux qui auront été sous votre conduite, parce que c'est pour vous une obligation indispensable et que vous serez autant punis de leur ignorance à cet égard (si elle a été par votre faute) que si vous les aviez ignorées vous-mêmes. [MD 60,3,1 ; MD 61,2,2 ; MF 153,1,2]

Ainsi, vous rendrez compte à Dieu : **

si vous avez été exacts à faire le catéchisme et à le faire tous les jours autant de temps qu'il vous est prescrit ;

si vous y avez appris à vos disciples les choses qu'il leur convient de savoir, selon leur âge et leur capacité ;

si vous n'en avez point négligé quelques-uns, qui étaient même les plus ignorants, peut-être aussi les plus pauvres ;

si vous n'avez point eu de prédilection pour quelques-uns, soit parce qu'ils étaient riches ou agréables et qu'ils avaient en eux quelque chose de plus aimable naturellement *** que les autres.

* *leurs cœurs* (éd. princeps) – CL 46, 308 voit dans ce début de phrase 'le meilleur commentaire qu'on puisse faire de la formule des vœux'.

** RC 7,6 ; MF 92,3,1 – RC 7,4 ; RC 7,5 – CE 9,2,4 ; CE 9,2,5

*** *selon la nature* [R 11,2,35 ; CE 5,6,12 ; DA 211,0,4]. Cf. le Mémoire des commencements : *comme naturellement je mettais au-dessous de mon valet...* (CL 7, 169) – MF 80,3,2 ; MF 143,2,2 ; MF 150,1,2...]

MR 206,1,2

Vous rendrez compte :

si vous les avez bien instruits de la manière d'assister à la sainte Messe et à se bien confesser ; [I 1,2 ; I 2]

et si vous n'avez point préféré l'instruction des choses profanes, telles que sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique, à celles qui sont bien plus de conséquence parce qu'elles contribuent d'elles-mêmes au soutien de la religion – quoique vous ne deviez pas négliger la première, qui vous est d'une étroite obligation ; [RD 1,29 ; MF 91,3,2]

si, dans tout le temps de vos fonctions, vous n'avez pas perdu de temps * en des choses inutiles, ou même utiles mais qui n'étaient pas de votre devoir.

Enfin, si vous avez eu soin de vous instruire vous-mêmes (dans les temps qui vous sont marqués pour cela) des choses que vous êtes obligés d'enseigner à ceux dont vous êtes chargés **.

Vos comptes sont-ils nets sur toutes ces choses et êtes-vous prêts de les rendre ? Si cela n'est pas, disposez-les promptement et examinez sérieusement quelle a été votre conduite à cet égard. Et, s'il y a eu de la négligence de votre part, faites une ferme résolution de vous en corriger et proposez *** sérieusement devant Dieu de mieux faire à l'avenir, afin que la mort ne vous surprenne pas dans une si fâcheuse disposition.

* CL 45, 263-264 montre que c'est d'abord attention au 'temps de Dieu'. [R 13,2 ; RD 1,27]

** MD 37,2,1 ; MR 201,2,2 — RC 27,10 ; RC 27 18 ; RC 27,28 – RC 28,4 ; RC 28,19 – RC 31,3 ; RC 31,8

*** *Se proposer* : Avoir en vue une fin à laquelle on tend (Littré). Il faudrait dire : proposez-vous

MR 206,2,1 2^e P.

Quand vous paraîtrez devant Dieu, il ne suffira pas que vous ayez instruit les enfants qui vous sont confiés, mais vous serez répréhensibles si vous n'avez pas veillé sur leur conduite : car votre devoir est de *veiller sur eux* exactement, *comme devant rendre compte à Dieu de leurs âmes* (He 13, 17).

Pensez-vous bien ce que c'est que de rendre compte à Dieu du salut d'une âme qui se sera damnée parce que vous n'aurez pas eu soin de la porter au bien et de lui * aider à le faire ?

Vous persuadez-vous que vous êtes autant obligés de prendre garde à eux pendant tout le temps qu'ils sont dans l'église que lorsqu'ils sont dans les écoles, pour les empêcher de faire aucune action qui soit tant soit peu désagréable à Dieu ? **

N'est-ce pas aussi une obligation à vous de faire attention pendant les prières que vous leur faites réciter, qu'ils les fassent avec une grande piété, sagesse et modestie, comme parlant à Dieu ? [RD 1,29 ; MF 122,1,2 ; CE 14,1,12]

* on disait : *aider à quelqu'un*

** LA 57,8 ; CE 8,4,3 ; CE 21,2,18

MR 206,2,2

Croyez-vous pas, peut-être, que vous n'êtes chargés d'eux que pendant le temps de l'école ? que votre vigilance ne doit pas s'étendre jusqu'aux actions qui sont au-dehors, autant qu'il vous sera possible, pour faire en sorte qu'ils vivent partout chrétiennement et qu'ils ne fréquentent aucune mauvaise compagnie, pendant tout le temps qu'ils sont sous votre conduite ? * [CE 17,3,5 ; CE 17,3,6 ; CE 17,3,7]

Car qui dit rendre compte de leurs âmes (He 13, 17) dit : rendre compte de tout ce qui regarde leur salut ; et qui dit veiller exactement, dit qu'on doit le faire sur tout avec application, sans rien omettre ni rien négliger.

Si vous ne vous êtes pas mis en peine de toutes ces choses, tenez-vous bien coupables devant Dieu, et craignez beaucoup de paraître devant lui au moment de votre mort, après avoir vécu dans une telle négligence pour tout ce qui regarde son service. [MR 201,1,1]

* cf. CL 46, 315-316

MR 206,3,1 3^e P.

Ce qui doit vous mettre plus en peine dans le compte que vous aurez à rendre à Dieu n'est pas ce que vous aurez dit et ce que vous aurez fait (car les fautes que vous commettez dans l'une et dans l'autre de ces deux choses vous sont ordinairement assez sensibles et assez facilement présentes à votre esprit) que l'intention et la manière dont vous aurez fait l'un et l'autre.

À l'égard de l'intention, saint Paul (Col 3, 17) dit que, *soit que nous parlions, soit que nous agissions*, nous devons faire toutes choses *au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et non pas pour plaire aux hommes, mais à Dieu* (1 Th 2, 4). C'est l'attention que vous devez faire * et le seul motif que Dieu veut que vous ayez dans votre emploi. [MF 90,3,1]

N'est-il pas vrai que souvent vous n'y avez presque point pensé et que, le plus ordinairement, vous n'y avez eu aucune intention ou que, si vous y en avez eu quelque'une, elle n'a été que naturelle et humaine ? Ainsi, ce seul défaut aura corrompu tout ce que vous y aurez fait, quelque bon qu'il ait été en lui-même, et y aura mis obstacle aux bénédictions de Dieu. **

* *C'est ce à quoi vous devez faire attention*

** cf. CL 46, 320.

MR 206,3,2

Vous ne lui rendrez pas moins de compte touchant votre ministère : si vous l'avez accompli avec sagesse et gravité, sans vous familiariser d'une manière peu convenable, avec ceux dont vous êtes les maîtres. C'est cette *gravité* * que saint Paul a si fort recommandée à Tite (Tt 2, 7), son disciple, comme *ministre de l'Évangile* et qu'il a cru lui-même lui être si nécessaire, préférablement à toute autre bonne qualité. Après le zèle pour *l'instruction* et la *pureté des mœurs*, cette grave modestie est une des vertus les plus utiles à ceux qui se sont chargés d'instruire la jeunesse.

Ne négligez pas cependant le compte que vous devez rendre de votre *patience et de la modération* (2 Tm 2, 24-25) de vos passions. Car c'est encore un point très important auquel vous devez être très attentifs, surtout lorsque les enfants dont vous êtes chargés font quelque chose mal à propos et que vous êtes obligés de les reprendre ou de les corriger : il n'y a rien à quoi vous devez plus prendre

garde alors, qu'à faire en sorte que vos passions ne s'échappent pas – et ce doit être un des principaux articles de l'examen que vous devez faire, à l'égard du compte que Dieu vous demandera touchant votre emploi. Pensez-y bien sérieusement.

* la 1^{ère} des 12 vertus d'un bon maître : R 5

MR 207 **Quinzième méditation.**

De la récompense que doivent attendre, même en cette vie, ceux qui auront instruit les enfants et se seront bien acquittés de ce devoir.

MR 207,1,1 1^{er} P.

Dieu est si bon qu'il ne laisse pas sans récompense le bien qu'on fait pour lui et le service qu'on lui rend, surtout à l'égard du salut des âmes. S'il est vrai (Mt 19, 27 ; Mt 19, 29) que Dieu récompense si fort, dès ce monde, *ceux qui ont tout quitté pour lui, qu'ils en reçoivent le centuple dès cette vie*, à combien plus forte raison récompensera-t-il, même dans le temps présent, ceux qui se seront appliqués avec zèle à étendre son Royaume ! [MF 167,2,1]

Dieu, pour récompense d'un si grand bien et de ce service qu'il estime tant, donne à ceux qui s'occupent infatigablement au salut des âmes, deux sortes de récompenses dès ce monde :

Premièrement, une abondance de grâces pour eux.

En second lieu, un ministère plus étendu et une plus grande facilité à procurer la conversion des âmes. *

* cf. CL 46, 326

MR 207,1,2

La première récompense est marquée par la parabole de cet homme, qui distribue ses biens à ses serviteurs et qui ayant donné à l'un cinq talents, pour les faire profiter, et ayant appris ensuite de lui qu'il en avait gagné cinq autres, dans le dessein qu'il avait de le récompenser ordonna *qu'on ôtât le talent de celui à qui il n'en avait donné qu'un* et qui ne l'avait pas fait profiter, *et qu'on le donnât à celui qui en avait dix*. Car on donnera, dit le Sauveur (Mt 25, 28-29), *à tous ceux qui ont déjà et ils seront comblés de biens*.

Pour ce qui est de la seconde sorte de récompense, qui est un ministère plus étendu, elle est fort bien exprimée en saint Luc (Lc 19, 16-17) où un seigneur, se faisant rendre compte de l'argent qu'il avait confié à ses serviteurs, récompensa *le premier qui lui dit que son marc lui en avait valu dix, en lui donnant le gouvernement de dix villes*.

Oh ! que vous devez vous estimer heureux de travailler au champ du Seigneur ! puisque *celui qui y moissonne*, dit Notre Seigneur (Jn 4, 36), *recevra infailliblement sa récompense*.

Appliquez-vous donc dans la suite, avec zèle et avec affection, à votre emploi, puisque ce sera un moyen des plus avantageux d'assurer votre salut.

MR 207,2,1 2^e P.

Une autre récompense que reçoivent, dès cette vie, ceux qui travaillent au salut des âmes, est la consolation qu'ils ont de voir Dieu bien servi par ceux qu'ils ont instruits, et que leur travail n'a pas été inutile, mais qu'il a servi à sauver ceux qu'ils étaient chargés d'instruire.

C'est ainsi que saint Paul écrit aux Corinthiens (1 Co 4, 15) auxquels il avait *prêché l'Évangile et qu'il avait engendrés en Jésus-Christ, qu'ils étaient son ouvrage en Notre Seigneur (1 Co 9, 1)*. Et il se réjouit ensuite (2 Co 9, 2) d'apprendre *la bonne volonté qu'ils ont et que c'est ce qui fait qu'il se glorifie en eux, d'autant plus que plusieurs personnes ont été animées par leur zèle* ; et il ajoute (2 Co 10, 15-16) *qu'il espère que l'augmentation de leur foi leur acquerra tant de gloire, qu'elle la fera étendre plus loin à la conquête des âmes, en annonçant l'Évangile ; que cependant, c'est dans Notre Seigneur qu'il se glorifie : Ce n'est qu'en Jésus-Christ, dit-il (2 Co 10, 17), que je prétends quelque gloire à cause de ce que j'ai fait pour Dieu*.

MR 207,2,2

C'était donc l'étendue de la gloire de Dieu, par la prédication de l'Évangile, qui faisait toute la consolation de ce grand Apôtre, comme ce doit être la vôtre * de faire connaître Dieu et Jésus-Christ son Fils au troupeau qui vous est confié. Oh ! quelle gloire pour vous d'avoir cette conformité avec *ce vase d'élection ! (Ac 9, 15) Dites donc avec joie, aussi bien que lui (1 Co 9, 18), que le plus grand sujet de votre joie en cette vie est d'annoncer l'Évangile gratuitement, sans qu'il en coûte rien à ceux qui l'entendent*.

En effet, c'est une grande gloire pour vous d'instruire vos disciples des vérités de l'Évangile, purement pour l'amour de Dieu : c'était cette pensée qui faisait que le Docteur des Nations était toujours dans la consolation et que, selon le témoignage qu'il en rend (2 Co 7, 4), *il surabondait de joie au milieu de toutes ses peines*.

Vous devez aussi regarder comme une grande récompense pour vous la consolation que vous ressentez dans le fond de vos cœurs, de ce que les enfants que vous instruisez se conduisent sagement, savent bien leur religion, et qu'ils ont de la piété.

Remerciez Dieu, de tout votre cœur, de toutes ces sortes de récompenses qu'il vous donne par avance dès cette vie.

* cf. CL 46, 329

MR 207,3,1 3^e P.

Vous devez encore attendre une autre récompense que Dieu vous donne par avance dès cette vie si vous vous êtes bien appliqués à votre devoir et si, par votre zèle et la grâce de votre état, vous avez su bien fonder vos disciples dans l'esprit du christianisme.

C'est que vous aurez une satisfaction toute particulière quand ils seront grands, de les voir *vivre avec justice et piété* (Tt 2, 12) dans l'éloignement des mauvaises compagnies et dans la pratique des bonnes œuvres. Parce que les instructions que vous leur aurez données *n'auront pas seulement consisté dans des paroles, mais qu'elles auront été accompagnées d'une grande abondance de grâces* dans ceux qui en ont profité, ce qui fait qu'ils se maintiendront ensuite dans la pratique du bien *et que leur persévérance* dans la piété vous sera un grand sujet de consolation *lorsque vous vous remettrez dans l'esprit les fruits de leur foi* et de vos instructions, sachant que cela *les fait chérir de Dieu et les met au nombre de ses élus* (1 Th 1, 2-5).

MR 207,3,2

Quelle joie de voir *qu'ils auront reçu la Parole de Dieu* dans vos catéchismes, *non comme la parole des hommes mais comme la Parole de Dieu, lequel a agi puissamment en eux* (1 Th 2, 13), comme il le paraît visiblement par leur sage conduite, dans laquelle ils continuent de vivre !

C'est pour ce sujet que vous pourrez dire (1 Th 2, 19), dans la consolation que vous aurez de voir *leur persévérance* dans la piété, *qu'ils sont votre espérance, votre joie et votre couronne de gloire devant Notre Seigneur Jésus-Christ*.

Regardez donc comme une récompense considérable que Dieu vous donne, même en ce monde, de voir que par le moyen de l'établissement des écoles de la conduite desquelles Dieu vous a chargés, la religion et la piété sont augmentées parmi les fidèles et particulièrement parmi les artisans et les pauvres ; *et rendez tous les jours grâces à Dieu* (1 Th 1, 2), par Jésus-Christ Notre Seigneur, de ce qu'il lui a plu d'établir ce bien et de donner ce secours à l'Église*.

Demandez-lui aussi instamment qu'il lui plaise d'accroître votre Institut**, et de le faire fructifier de jour en jour, *afin que, comme dit saint Paul* (1 Th 3, 13), *les cœurs des fidèles soient affermis dans la sainteté et dans la justice*.

* cf. CL 46, 334.

** C'est la première fois (et la seule) que MR parle de l'Institut. Cf. CL 46, 335

MR 208 Seizième méditation.

De la récompense que doit attendre dans le Ciel un Frère des Écoles chrétiennes, s'il est fidèle dans son emploi.

MR 208,1,1 1^{er} P.

Saint Paul se plaignant de ce que les Corinthiens (1 Co 3, 4) disaient *les uns qu'ils étaient à Paul, les autres qu'ils étaient à Apollon*, il leur dit (1 Co 3, 8) *que chacun d'eux recevrait sa récompense selon son travail.*

C'est ce qui doit vous faire concevoir que votre bonheur sera plus grand dans le Ciel que celui dont jouiront ceux qui n'auront travaillé que pour leur salut ; et il sera bien plus grand à proportion du nombre des enfants que vous aurez instruits et gagnés à Dieu.

L'ouvrage de chacun, dit cet Apôtre (1 Co 3, 13), c'est-à-dire de ceux qui auront travaillé à l'édifice de l'Église, *sera connu au jour du Seigneur, parce que le feu fera l'épreuve du travail de chacun* (surtout de ceux qui auront instruit les enfants, et qui les auront formés à la piété), sera connu clairement * : on verra alors quels seront ceux qui les auront formés à l'esprit du christianisme et qui leur auront procuré une piété solide. Ceux-là seront aisés à distinguer des autres qui ne les auront formés à aucune bonne pratique et qui se seront conduits à leur égard avec négligence. *Celui dont l'ouvrage subsistera*, dit l'Apôtre (1 Co 3, 14), c'est-à-dire celui dont les disciples auront acquis une piété constante, par son application et par ses soins, *sera récompensé à proportion de son travail.*

* ces derniers mots semblent mal reliés au reste de la phrase. On peut comprendre : *L'ouvrage de chacun... sera connu clairement.*

MR 208,1,2

Considérez donc que votre récompense sera d'autant plus grande dans le Ciel, que vous aurez fait plus de fruit dans les âmes des enfants qui auront été confiés à vos soins. C'est dans ces sentiments que saint Paul disait aux Corinthiens (2 Co 1, 14) : *Vous serez, dans le temps à venir, notre gloire, au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Vous pouvez dire la même chose de vos disciples savoir : qu'au jour du jugement ils seront votre gloire, si vous les avez bien instruits et s'ils ont profité de vos instructions ; parce que celles que vous leur aurez données, et le profit qu'ils en auront fait, seront découverts devant tout le monde.

Et ainsi, vous recevrez alors de la gloire, de les avoir bien instruits, non seulement en ce jour-là, mais aussi pendant toute l'éternité, parce que la gloire que vous leur aurez procurée rejaillira sur vous.

Acquittez-vous donc si bien de votre devoir dans votre emploi, que vous puissiez jouir de cet avantage.

MR 208,2,1 2^e P.

Qu'il sera consolant à ceux qui auront procuré le salut des âmes, d'en voir un grand nombre dans le Ciel, à qui ils auront contribué * l'avantage de jouir d'un si grand bonheur ! C'est ce qui arrivera à ceux qui auront instruit des vérités de la religion beaucoup de personnes, comme le prédit un ange au prophète Daniel : *Ceux, dit-il (Dn 12, 3), qui instruisent plusieurs personnes de la justice chrétienne brilleront comme les étoiles dans toute l'étendue de l'éternité.* Ils brilleront au milieu de ceux qu'ils auront instruits, lesquels leur témoigneront éternellement une grande reconnaissance de tant d'instructions reçues d'eux, les regardant, après Dieu, comme la cause de leur salut.

* *Contribuer* : 1^o Payer sa part d'une dépense ou d'une charge commune. 2^o. Avoir part à un certain résultat. – Les auteurs du siècle de Louis XIV emploient contribuer activement : c'est la forme latine (Littré). On dirait aujourd'hui : à qui ils ont contribué à procurer l'avantage.

MR 208,2,2

Oh ! quelle joie n'aura pas un Frère des Écoles chrétiennes, lorsqu'il verra un grand nombre de ses élèves en possession du bonheur éternel, dont ils lui seront redevables, par la grâce de Jésus-Christ ! Quelle correspondance n'y aura-t-il pas alors entre la joie du maître et celle des disciples ! Quelle union particulière n'y aura-t-il pas en Dieu des uns avec les autres ! Ce sera alors pour eux une grande satisfaction de conférer ensemble *sur les biens que la vocation de Dieu leur a fait espérer, touchant les richesses de la gloire et l'héritage de Dieu dans le séjour des saints (Ep 1, 18).*

Mettez-vous, à l'avenir, dans un tel état, par l'exactitude à votre devoir, qu'aussitôt après votre mort, vous possédiez un si grand bonheur et que vous puissiez voir vos disciples pareillement (après avoir terminé leurs jours) le posséder avec vous.

MR 208,3,1 3^e P.

Le saint roi David (Ps 16, 15) dit qu'il sera rassasié lorsque Dieu lui aura fait la grâce de le voir et de jouir de la gloire céleste ; parce que la vue de Dieu occupe tellement toutes les facultés de l'âme, qu'elle ne se sent plus elle-même, pour ainsi parler, parce qu'étant tout en ce divin objet, elle en est toute pénétrée. *

C'est ce bonheur que posséderont dans le Ciel ceux qui auront procuré le salut des âmes, et qui l'auront fait d'une manière avantageuse pour le bien de l'Église et qui, par leurs soins, auront revêtu un grand nombre de leurs disciples de cette robe d'innocence qu'ils avaient perdue, et qui auront contribué à la conserver dans plusieurs autres, à qui le péché ne l'a jamais fait perdre.

C'est ce qui arrivera à ceux qui auront exercé la fonction d'anges gardiens à l'égard des enfants que la Providence leur a confiés, qui auront eu un zèle ardent dans leur emploi, qui l'auront exercé continuellement et qui en auront sauvé un grand nombre. [MR 198,2,1]

Ah ! quel tressaillement de joie n'aurez-vous pas lorsque vous entendrez la voix de ceux que vous aurez conduits au Ciel comme par la main, qui diront de vous, au jour du jugement, aussi bien que dans le Ciel, ce que disait (Ac 16, 17) de saint Paul et de ceux qui l'accompagnaient, une fille possédée du démon (dont cet Apôtre la délivra ensuite) : *Ces hommes sont serviteurs du grand Dieu, qui nous ont annoncé la voie du salut.*

* CL 7, 132 ; CL 8, 284 ; CL 8, 485

MR 208,3,2

Et ils représenteront ainsi le bien que vous leur aurez fait parmi eux : les uns représenteront à Jésus-Christ au jour du jugement, leur robe d'innocence, que vous leur aurez aidé à conserver dans toute sa blancheur ; les autres qui, après leur péché, *auront lavé la leur*, par votre moyen, *dans le sang de l'Agneau* * (Ap 7, 14), lui représenteront les peines que vous vous êtes données pour les ramener sur le chemin du salut. Et tous uniront leur voix pour vous obtenir de Jésus-Christ un jugement favorable, le priant de ne pas différer à vous mettre en possession d'un bonheur que vous leur aurez procuré par vos travaux et par vos soins.

Oh ! quelle gloire ne sera-ce pas, pour les personnes qui auront instruit la jeunesse, quand leur zèle et leur application à procurer le salut des enfants seront publiés devant tous les hommes, et que tout le Ciel retentira des actions de grâces que ces enfants bienheureux rendront à ceux qui leur auront appris le chemin du Ciel !

Faites donc en sorte, par votre bonne et sage conduite à l'égard de ceux qui vous sont confiés, de vous procurer tous ces avantages et toutes ces sortes de gloires.

* RC 2,9 ; MD 62,1,2 ; MF 110,3,2

FIN